

# Perspectives canadiennes sur l'avancement des programmes « Femmes, paix et sécurité » et « Enfants et conflits armés » au 21<sup>e</sup> siècle

RAPPORT DE LA TABLE RONDE - SEPTEMBRE 2021



## À propos de l'Institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité

L'Institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité a été fondé en 2007 par le lieutenant-général à la retraite Roméo Dallaire. C'est lors du génocide rwandais de 1994, alors qu'il était le commandant de la Force de la Mission de l'ONU pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), que le général Dallaire a été pour la première fois confronté au phénomène de l'utilisation d'enfants comme soldats. Au cours de cette période, le général Dallaire s'est rendu compte que lui et ses troupes étaient mal préparés pour affronter ce problème.

L'Institut Dallaire intègre la dimension du secteur de sécurité à la question du phénomène d'enfants comme soldats, notamment en fournissant la formation et les outils destinés à prévenir leur recrutement et leur utilisation partout dans le monde. Par cette action, l'Institut Dallaire espère élaborer une approche du problème d'enfants associés aux groupes armés et à la violence, plus globale et orientée vers la prévention, qui complète les efforts actuels tout en proposant des solutions innovantes.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site [www.dallaireinstitute.org](http://www.dallaireinstitute.org)

## Rapport préparé par Marianela Fuertes

Avec la contribution de :

Dustin Johnson, Clare Hutchinson, Vanessa Brown et Jennifer Klot

Édition :

Catherine Baillie Abidi et Dustin Johnson

## Crédits photographiques

Couverture : © Photo ONU/Pasqual Gorriz

Page 1 : © L'Institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité

Page 35 : © Photo ONU/Marie Frechon

## Crédits de conception

Cerridwen Heron

Le présent rapport a été rendu possible grâce au généreux appui du gouvernement du Canada, ainsi que du programme « Mobilisation des idées nouvelles en matière de défense » (MINDS). Son contenu est de la seule responsabilité de l'Institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité et ne reflète pas nécessairement les opinions de MINDS ou du gouvernement du Canada.



Government  
of Canada

Gouvernement  
du Canada

---

# Perspectives canadiennes sur l'avancement des programmes « Femmes, paix et sécurité » et « Enfants et conflits armés » au 21<sup>e</sup> siècle

RAPPORT DE LA TABLE RONDE - SEPTEMBRE 2021



## Table of Contents

v.....Liste des abréviations

1..... Sommaire

6..... Analyse du cadre de paix et de sécurité

6..... Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies

9..... L'Initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix

13..... Les Principes de Vancouver et le programme ECA

18..... Les Programmes FPS et ECA

19..... Méthodologie et résumé de la table ronde

22..... Allocution d'ouverture de Clare Hutchinson

26..... Résumé des présentations des panélistes

26..... Dustin Johnson

27..... Vanessa Brown

29..... Jennifer Klot

32..... Discussions en table ronde

32..... Recommandations

38..... Conclusion

40..... Remerciements

40..... Allons-y: Journal of Children, Peace and Security

## Liste des abréviations

<b>ECA</b>	Enfants et conflits armés
<b>DCAF</b>	Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité
<b>ACS+</b>	Analyse comparative entre les sexes plus
<b>MINDS</b>	Mobilisation des idées nouvelles en matière de défense et de sécurité
<b>OTAN</b>	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
<b>FNUAP</b>	Fonds des Nations unies pour la population
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations unies pour l'enfance
<b>PV</b>	Principes de Vancouver
<b>FPS</b>	Femmes, paix et sécurité





---

# SOMMAIRE

L'Institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité est convaincue que pour éliminer progressivement le recrutement et l'utilisation d'enfants comme soldats, le monde entier doit mettre l'accent sur une prévention efficace. L'Institut Dallaire s'attache à combler les lacunes en matière de connaissances et de pratiques afin d'amplifier les efforts actuels d'organismes internationaux, de gouvernements, d'universitaires, d'experts juridiques, d'intervenants en protection de l'enfance dans l'optique de prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants comme soldats dans le cadre d'un effort global visant à mieux protéger les enfants et prévenir les conflits. C'est l'approche unique de l'Institut Dallaire visant à changer les croyances, les attitudes et les comportements par le biais d'approches pédagogiques et de partenariats stratégiques qui définit l'impératif organisationnel et génère des retombées durables bien au-delà des interventions immédiates.

Dans l'optique de faire progresser les connaissances sur la prévention des conflits, et particulièrement la prévention du recrutement, l'Institut Dallaire a organisé une table ronde sur les programmes « Femmes, paix et sécurité » (FPS) et « Enfant et conflits armés » (ECA) le 18 août 2021. Plus de soixante (60) professionnels issus du monde universitaire, du gouvernement et d'organisations de la société civile y ont pris part pour partager leur expérience.

L'événement était axé sur les progrès significatifs réalisés en matière de recherche, de politiques et de pratique concernant les deux programmes FPS et ECA, de même que le 20e anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, le lancement des Principes de Vancouver

---

sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants-soldats et l'Initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix, ainsi que les nouvelles découvertes ou recherches contribuant à des approches éclairées plus transformatrices et empiriques en matière de politiques au cours de ces dernières années. Le croisement de ces programmes ne fait qu'accroître la nécessité de répondre aux critiques sur la façon dont les programmes abordent le genre et l'enfance, ainsi que les implications en matière de politique de paix et de sécurité au niveau de l'ONU et à l'échelle nationale. Certes le programme FPS s'attaque au problème des « femmes et des enfants » en mettant l'accent sur la participation des femmes à la paix et à la sécurité. Cependant, il délaisse les droits des enfants et leur capacité à participer à leur propre protection. Le débat concernant la « valeur ajoutée » que les femmes apportent au maintien de la paix du fait de leur sexe est de nos jours remis en question et semble davantage axé sur la diversité des sexes et la garantie d'un environnement permettant aux femmes de participer à tous les aspects du maintien de la paix.

## **ALLOCUTION D'OUVERTURE ET PRÉSENTATIONS DES PANÉLISTES**

La représentante spéciale du secrétaire général de l'OTAN pour les femmes, la paix et la sécurité, Clare Hutchinson, a prononcé une allocution à l'ouverture de l'événement. Parmi les principaux points qu'elle a soulevés figurent notamment : i) la reconnaissance de la transversalité des deux programmes et des tensions qui existent entre eux. Mme Hutchinson a qualifié ces tensions de « rivalités fraternelles et amicales » qui, d'un

côté, soulignent que les femmes ne sont pas des enfants et de l'autre, qu'une approche axée exclusivement sur les femmes néglige le sort des hommes et des garçons dans les conflits armés ; ii) le risque d'essentialiser l'implication des femmes dans le maintien de la paix et la nécessité de faire preuve de prudence quant à l'hypothèse selon laquelle le travail de protection des enfants est naturellement adapté aux femmes ; et iii) les enseignements tirés au fil des ans de la mise en œuvre de ces deux programmes. Mme Hutchinson a ajouté que nous devons utiliser la réflexion stratégique pour identifier les points communs et les différences entre les programmes, que la formation représente un moyen efficace d'informer les militaires et les civils des progrès importants réalisés dans les deux programmes, et qu'une démarche globale concernant la lutte contre les violences sexuelles est indispensable.

L'allocution d'ouverture a été suivie d'une table ronde modérée par Catherine Baillie Abidi, directrice de la recherche et de l'apprentissage à l'Institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité. Trois conférenciers invités ont pris part à cette table ronde, notamment : Dustin Johnson, conseiller principal à la recherche à l'Institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité; Vanessa Brown du Centre d'excellence Dallaire pour la paix et la sécurité au sein de l'Académie canadienne de la défense ; ainsi que Jennifer Klot de Policy & Praxis for Social Change. Les trois intervenants ont présenté leurs recherches et leurs expériences de travail dans le cadre de la mise en œuvre des programmes FPS et ECA.

Dustin Johnson a présenté les premiers résultats de ses recherches sur la prise en

compte de la dimension sexospécifique en matière de protection des enfants dans le cadre des missions de maintien de la paix. Ces résultats découlent de l'étude des guides de formation de l'ONU ainsi que d'entrevues avec des militaires, des policiers et des civils ayant participé à des missions d'appui à la paix. Les recherches de M. Johnson fournissent des preuves empiriques sur la façon dont les perspectives sexospécifiques sont mises en œuvre, ainsi que la manière dont elles éclairent les politiques et les programmes.

Mme Brown a expliqué les conditions fondamentales nécessaires au développement des compétences en matière de sexospécificité et de culture dans les forces armées. Elle a également décrit la façon dont l'identité institutionnelle est façonnée par des facteurs sociaux, politiques, économiques et historiques qui évoluent au fil du temps en raison des contextes changeants. D'après des recherches menées dans le cadre des théories féministes et de la théorie critique de la race, l'identité et l'objectif des forces armées sont influencés par des systèmes de pouvoir qui se renforcent mutuellement, en particulier la construction du genre, la racialisation, la colonialité, l'empire et les luttes historiques entre divers groupes au sein des sociétés. Les membres des forces armées, y compris celles du Canada, passent par un processus de socialisation institutionnelle afin de se conformer aux conceptions dominantes de l'identité et de l'objectif militaires. Cette socialisation a des répercussions sur la façon dont les militaires perçoivent leurs rôles et leurs responsabilités en matière de paix et de sécurité. Le travail d'intégration et d'élaboration des perspectives sexospécifiques et d'autres facteurs sociaux

et politiques en vue de la mise en œuvre des programmes FPS et ECA exige la reconnaissance de ces conditions favorables et leur incidence sur l'ensemble de la structure, afin d'introduire des changements qui influent sur la culture de manière à la rendre davantage équitable, diversifiée et inclusive.

Mme Klot a axé son intervention sur les limites de l'élaboration des programmes FPS et ECA, en commençant par une critique des fondements hégémoniques et coloniaux. Partant de ces limites, elle a identifié des tensions liées à la mise en œuvre de ces programmes, en particulier: i) l'absence d'une représentation spéciale du programme FPS à l'échelle étatique; ii) les tensions autour de l'agentivité et de la protection qui dépeignent les femmes comme étant des victimes; iii) les tensions produites par la réduction de l'intégration des perspectives féministes pour mettre l'accent plutôt sur le nombre de femmes dans les institutions en tant qu'indicateur de l'égalité des sexes sans aucune preuve de son impact; et iv) l'instrumentalisation des femmes découlant des trois limites précédentes. En guise de conclusion, Mme Klot a fait remarquer que les perspectives féministes offrent une critique importante de la militarisation et soulignent le rôle essentiel que joue le désarmement pour bâtir la paix et une réelle protection des femmes et des enfants. Elle a en outre appelé à la diversification des stratégies concernant les programmes FPS et ECA aux fins d'intégration d'une mise en œuvre concrète sur le plan opérationnel.

## DISCUSSIONS EN TABLE RONDE

La table ronde a porté sur les expériences et les points de vue des participants concernant



le programme « Femmes, paix et sécurité » (FPS) 20 ans après l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, le statut du programme « Enfants et conflits armés » (ECA) 25 ans après la publication du rapport de Graça Machel sur l'impact des conflits armés sur les enfants,<sup>1</sup> ainsi que l'examen du lien entre les programmes FPS et ECA, en particulier leurs tensions et leurs complémentarités. Les participants à la table ronde représentaient des universités, des départements ministériels, des ONG et des organisations internationales, tous possédant une expérience dans la mise en œuvre des programmes FPS et ECA. Les participants ont débattu des questions ci-dessous :

- **PRÉVENTION**

Quels sont les principaux points de tension, et de complémentarité, entre le programme FPS, et l'amélioration de la protection des enfants dans le cadre du maintien de la paix et de la prévention des violations de leurs droits ?

- **PARTICIPATION**

Comment l'augmentation de la participation significative des femmes au maintien de la paix peut-elle améliorer la protection des enfants, et comment cet objectif peut-il être atteint sans instrumentaliser le genre ou négliger la contribution des hommes à la protection des enfants ?

- **PROTECTION**

Quelles sont les leçons à tirer des 20 premières années du programme FPS pour une approche plus transformationnelle et sensible au genre en matière de protection

de l'enfant ?

Les points saillants des discussions en table ronde englobent :

- L'importance de la reconnaissance des inégalités, des injustices et des structures de pouvoir ainsi que la manière dont elles définissent et façonnent le risque, la vulnérabilité et l'agentivité.
- La nécessité de mettre l'accent sur des stratégies pratiques pour faire avancer les programmes FPS et ECA, en particulier un accent mis sur la formation, l'éducation et les compétences comme faisant partie intégrante d'un maintien de la paix efficace pour les praticiens de tout sexe.
- La remise en question de la façon dont nous mesurons le succès et l'identification des objectifs que nous poursuivons. Chercher à savoir si nous posons les bonnes questions et s'il y a lieu de réintégrer les approches féministes critiques et antimilitaristes au travail de prévention.
- La décolonisation des approches par une remise en cause les préjugés raciaux institutionnels, en impliquant de manière significative les enfants et les jeunes dans une perspective qui compte du genre, et en contextualisant la protection de l'enfance tout en reconnaissant le caractère unique des différents contextes.
- Un examen accru des tensions existant entre l'agentivité et la protection, en nous demandant si nous utilisons le bon langage pour décrire ce que nous voulons faire, par exemple en déplaçant l'accent de la protection à la sauvegarde.

---

1 Graça Machel, « Impact des conflits armés sur les enfants » (New York : Nations unies, 1996), [https://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/51/306&Lang=F](https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/51/306&Lang=F).

---

Les échanges ont permis de souligner l'importance de trouver des points communs et d'établir une collaboration entre les deux programmes afin d'apprendre l'un de l'autre et d'appuyer un plaidoyer stratégique et complémentaire concernant la tâche particulièrement complexe de faire progresser le maintien de la paix au 21<sup>e</sup> siècle dans le but d'améliorer ses performances, de répondre aux défis changeants des conflits armés et de veiller à ce que les missions et les Casques bleus soient mieux préparés pour s'acquitter de leurs mandats.

Le 18 août 2021

# CADRE DE PAIX ET DE SÉCURITÉ

La table ronde sur les femmes, la paix et la sécurité (FPS) ainsi que les enfants et les conflits armés (ECA) organisée par l'Institut Dallaire a célébré le 20<sup>e</sup> anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, un document historique qui a reconnu l'importance de l'égalité des sexes dans les contextes de paix et de sécurité internationales. La tenue de cette table ronde sur les liens, les complémentarités et les tensions existant entre les programmes FPS et ECA a constitué une occasion, d'une part, de s'enquérir de l'état de la mise en œuvre de ces programmes et, d'autre part, d'analyser leur présent et leur avenir à travers leurs corrélations et leurs différences.

Dans ce contexte, trois documents clés peuvent être utilisés pour mener l'analyse et éclairer les politiques et les discussions au Canada concernant les programmes FPS et ECA, à savoir la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, l'Initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix, ainsi que les Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants-soldats.

## RÉSOLUTION 1325 DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES

En octobre 2000, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté la résolution 1325, un document historique qui représente l'aboutissement d'une longue histoire de l'action de groupes féministes militant pour l'égalité des sexes et qui reflète les nouvelles caractéristiques reconnues des conflits armés après la fin de la guerre froide. Les conflits

armés de la période de l'après-guerre froide ont marqué une évolution vers davantage de guerres menées à l'intérieur des États, avec un grand nombre de pertes civiles, et moins de guerres menées entre des armées conventionnelles.<sup>2</sup> Ces conflits armés sont devenus particulièrement prédateurs et extrêmement violents envers les civils, avec notamment un recours massif à la torture et aux violences sexuelles comme tactique de guerre.

La résolution 1325 est le résultat d'un mouvement mondial de femmes qui a pris une ampleur considérable après la Décennie des Nations unies pour la femme (1975-1985), qui a concentré ses efforts sur la lutte contre les violences à l'égard des femmes en temps de guerre et de paix. La résolution 1325 a été élaborée sur la base de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, lesquels reconnaissent les effets disproportionnés des conflits armés sur les femmes et l'importance de leur participation au processus de paix, au-delà de leur statut de victimes. Les perspectives sexospécifiques ont influencé le rôle du Conseil de sécurité des Nations unies, consistant à maintenir la paix et la sécurité internationales par le biais d'une approche axée sur l'État, et l'ont fait évoluer vers une perspective humaine qui porte son attention sur les violences commises à l'encontre des personnes. Ainsi, les droits de la personne et le droit international

---

<sup>2</sup> Chinkin Christine, *Adoption of 1325 Resolution*. The Oxford Handbook of Women, Peace, and Security. In Sara E. Davies & Jacqui True (éds.), 2018. (Pag.2)

humanitaire sont devenus le cadre des décisions et des opérations du Conseil de sécurité de l'ONU. Cependant, l'aspect le plus distinctif de la résolution 1325 est l'intégration d'une exigence d'équilibre entre les sexes et de perspectives sexospécifiques dans toutes les politiques et décisions liées à la prévention, la gestion et la résolution des conflits, ainsi qu'à la reconstruction post-conflit. L'inclusion des femmes va au-delà de la simple reconnaissance de leurs besoins de protection en tant que groupe vulnérable et leur permet de définir des aspects fondamentaux des politiques et des opérations

Cela fait 20 ans que le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté les perspectives sexospécifiques comme étant un élément fondamental de ses fonctions. En outre, les perspectives sexospécifiques ont commencé à façonner de nouvelles normes pour les États membres et pour l'ONU dans son ensemble. Depuis 2000, l'ONU a entrepris, encouragé et réalisé des projets de recherche sur l'incidence des conflits armés sur les femmes et les filles, le rôle des femmes dans la consolidation de la paix et les dimensions sexospécifiques des processus de paix. La résolution 1325 a eu des répercussions sur l'ensemble du programme des droits de la personne :

*Considérant que, si les effets des conflits armés sur les femmes et les petites filles étaient mieux compris, s'il existait des arrangements institutionnels efficaces pour garantir leur protection et si les femmes participaient pleinement au processus de paix, le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité*

*internationales seraient facilités,*<sup>3</sup>

Cependant, la perspective de la sécurité des personnes et l'approche de la paix positive – développement de la justice sociale aux fins de préservation, de consolidation et de maintien de la paix - et les perspectives sexospécifiques rendues possibles par la participation des civils au programme de paix et de sécurité, ont été sévèrement affectées par les attaques terroristes du 11 septembre 2001 à New York et à Washington, DC. À partir de ce moment-là, la guerre contre le terrorisme a ramené l'attention sur la perspective de la sécurité étatique et militaire.

Les institutions qui élaborent, adoptent et mettent en œuvre les politiques de paix et de sécurité sont fortement définies par la dimension étatique-militaire ; cependant, le programme de paix et de sécurité ainsi que les institutions sont profondément influencés par le mouvement des femmes. La théorie et la pratique du programme FPS destinées à préserver, gérer et assurer une paix durable sont devenues non seulement une exigence politique, mais aussi un point de référence éthique qui fournit un outil d'évaluation dynamique pour l'ensemble du programme international de paix et de sécurité. La perspective sexospécifique a permis de montrer la pertinence d'une approche globale de la paix et l'efficacité de l'intégration de la théorie féministe dans la conception, la mise en œuvre et les opérations du programme.

Depuis l'adoption de la résolution 1325, le travail théorique sur le programme FPS et le

3 Résolution 1325 (2000). Adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU lors de sa 4213e réunion, le 31 octobre 2000 (Pag.2) <https://undocs.org/S/RES/1325%282000%29>.

mouvement féministe autour de sa mise en œuvre se sont développés. Cette situation a eu une incidence sur la conception de la paix et la mise en œuvre des solutions. Les enquêtes sur les concepts fondamentaux en matière de genre du programme FPS et sur la façon dont les piliers et les pratiques de ce programme sont perçus et mis en œuvre créent une compréhension plus sophistiquée et une meilleure identification du spectre des conflits armés et de leurs effets. Le programme FPS introduit une perspective qui crée un débat significatif sur l'inclusion du genre, les conceptions de la paix dans le contexte international et local, ainsi que le rôle des institutions de sécurité. Cette perspective est essentielle pour atteindre les objectifs de protection et bâtir une paix durable. En outre, les études sur les FPS ont permis de recueillir des renseignements et de tester leurs concepts et leur mise en œuvre dans la pratique. Un exemple important est l'évolution de la protection humanitaire des femmes, qui est passée d'une vision des femmes comme un simple groupe vulnérable à une reconnaissance de leur agentivité et de leur leadership. Le second souligne l'importance des femmes à des postes de direction afin de prévenir les conflits, développer des négociations d'accords et maintenir la paix.

Cependant, l'âge n'a pas été suffisamment pris en compte dans le programme FPS. Bien que l'accent soit mis sur les filles, dans la pratique une grande partie de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme se concentre sur les adultes, laissant largement au programme ECA les dimensions sexospécifiques du recrutement et de l'utilisation des enfants comme soldats. Les travaux de recherche sur les FPS tendent

également à se concentrer sur les femmes et les organisations de femmes tout en négligeant les enfants, en partie en raison de l'amalgame fait entre les femmes et les enfants qui sont présentés dans le discours public comme étant à la fois des victimes et des personnes dépourvues d'agentivité en contexte de guerre. .

La résolution 1325 est confrontée à plusieurs défis. Comme il a déjà été mentionné, la perspective dominante de la sécurité militaire et étatique réapparue dans le cadre de la guerre contre le terrorisme diminue la mise en œuvre du programme FPS, malgré la richesse des travaux scientifiques inspirés par le programme FPS. Les études et le travail des organisations de femmes fournissent des renseignements précieux qui dynamisent l'institutionnalisation de la résolution 1325 malgré la prévalence de la guerre contre le terrorisme. Les défenseurs des FPS ont contribué à l'élaboration des indicateurs destinés à surveiller et à rendre compte de l'application de la résolution 1325. De plus, alors que la résolution 1325 a été critiquée pour être extrêmement vaste et sans concepts définis, les défenseurs du programmes FPS ont tiré parti de son langage ouvert pour fournir une plate-forme importante en vue d'une approche plus inclusive et globale des processus, des opérations et des accords de consolidation de la paix. En ce sens, la résolution 1325 peut être considérée comme un programme dynamique qui éclaire les décideurs politiques sur la création d'indicateurs spécifiques de suivi et d'évaluation pour la préservation, la gestion et le maintien de la paix, et qui prend en compte les besoins locaux.



## L'INITIATIVE ELSIE POUR LA PARTICIPATION DES FEMMES AUX OPÉRATIONS DE PAIX

En 2017, le gouvernement canadien a lancé l'Initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix dans le but d'élaborer de nouvelles approches en vue de surmonter les obstacles à l'augmentation de la participation des femmes aux opérations de maintien de la paix.<sup>4</sup> Lancée lors de la Réunion des ministres de la Défense sur le maintien de la paix des Nations Unies à Vancouver, parallèlement aux Principes de Vancouver, l'Initiative Elsie déclare : « Accroître la participation réelle des femmes aux opérations de paix est approprié et judicieux. »

*Depuis octobre 2015, le pourcentage global de femmes dans les contingents militaires et les effectifs de police des opérations de maintien de la paix n'est passé que de 4,2 % à 7,1 %, et des obstacles et des préjugés persistants minent la capacité des femmes de participer concrètement aux opérations de paix. Et c'est pourquoi l'Initiative Elsie a le mandat de faire bouger les choses dans ce domaine.<sup>5</sup>*

Le langage utilisé dans l'Initiative Elsie reflète la discussion selon laquelle les perspectives sexospécifiques ont été promues par le programme FPS et la mise

4 Gouvernement du Canada, « L'Initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix », consulté le décembre 2021, [https://www.international.gc.ca/world-monde/issues\\_development-enjeux\\_developpement/gender\\_equality-egalite\\_des\\_genres/elsie\\_initiative-initiative\\_elsie.aspx?lang=fra](https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/gender_equality-egalite_des_genres/elsie_initiative-initiative_elsie.aspx?lang=fra).

5 Gouvernement du Canada, « L'Initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix ».

en œuvre de la résolution 1325. À cet effet, le gouvernement canadien déclare que :

*La participation concrète [des femmes] se manifeste par la présence et le leadership des femmes dans les opérations de paix des Nations Unies, sans égard pour leurs rangs et fonctions. Les femmes peuvent aussi faire preuve de participation concrète lorsqu'elles sont incluses et mises à contribution dans tous les aspects de la planification opérationnelle de la mission et dans les processus décisionnels; lorsqu'elles ont des postes de direction et le contrôle des opérations, ainsi que des rôles non traditionnels et non stéréotypés; lorsqu'elles ont accès aux mêmes formations, promotions et possibilités d'avancement de carrière que leurs collègues masculins; lorsqu'elles ont des postes à la hauteur de leur formation, rang et domaine d'expertise; et lorsqu'elles ont un milieu de travail exempt de harcèlement et d'intimidation.<sup>6</sup>*

En outre, l'initiative reconnaît le caractère central de la recherche universitaire dans l'élaboration de stratégies d'inclusion de l'égalité des sexes dans les forces armées ainsi que dans la définition des questions clés.

L'initiative Elsie vise à répondre aux questions clés suivantes et à fournir aux décideurs la base factuelle nécessaire à des changements durables et transformationnels:

- *Quelles sont les approches efficaces dans le contexte des pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police*

6 Gouvernement of Canada, « L'Initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix ».

*afin d'éliminer les obstacles et créer davantage de possibilités pour les femmes en uniforme ?*

- *Comment les incitations financières influencent-elles la participation réelle des femmes en uniforme aux opérations de paix de l'ONU ?*
- *Qu'est-ce qui constitue un environnement réceptif pour les femmes en uniforme servant dans le contexte des missions de l'ONU ?*
- *Comment les femmes Casques bleus améliorent-elles l'efficacité opérationnelle des opérations de paix ?*
- *Comment les processus de déploiement de l'ONU peuvent-ils offrir des opportunités plus équitables aux femmes en uniforme ?*

La participation du Canada aux opérations de maintien de la paix a une histoire qui évolue en parallèle avec les préoccupations internationales touchant les droits de la personne. Cette histoire présente le Canada comme un pays qui promeut la sécurité et la prospérité à l'échelle mondiale. À titre d'exemple, l'origine du maintien de la paix est attribuée au premier ministre canadien Lester B. Pearson et au secrétaire général des Nations unies Dag Hammarskjöld qui, ensemble, organisèrent la Force d'urgence des Nations Unies (FONU) pour résoudre la crise du canal de Suez en 1956. Néanmoins, cette histoire qui dépeint le Canada comme étant pacifique, tolérant et libéral occulte les épisodes problématiques et voile les histoires de marginalisation en cours sur la base du sexe et de la race. Ces critiques concernant le maintien de la paix du Canada sont en partie présentées dans le cadre des perspectives sexospécifiques et du programme FPS.

Les critiques issues du monde universitaire, du

milieu des droits humains et d'organisations de femmes soulignent les contradictions et les incohérences créées par l'accent mis sur les valeurs canadiennes de tolérance, de neutralité et de respect des droits de la personne, alors que le Canada est en même temps impliqué dans leur violation et leur marginalisation au niveau national et international.<sup>7</sup> Un exemple concret qui illustre ces contradictions est le cas connu sous le nom de « l'affaire somalienne » où des membres du Régiment aéroporté du Canada déployés dans le cadre de la mission de l'ONU en Somalie ont torturé et tué Shidane Arone, un adolescent somalien, en 1993. Bon nombre d'universitaires ont démontré la façon dont ces événements ont été rendus possibles par les formes de masculinité militarisée construites dans l'armée canadienne et leurs liens avec la race.<sup>8</sup> La participation des femmes au maintien de la paix a souvent été présentée comme un antidote à ce type de comportement ; cependant, cette situation fait peser sur les femmes le fardeau du contrôle du comportement des hommes, plutôt que de faire peser sur ces derniers la charge de ne pas commettre d'abus, et néglige les facteurs structurels qui sous-tendent ces abus.<sup>9</sup>

7 Meaghan Shoemaker et Stéfanie von Hlatky, « A Feminist Account of Canadian Defence Policy », in *The Palgrave Handbook of Gender, Sexuality, and Canadian Politics*, eds. Manon Tremblay and Joanna Everitt, p. 421-438 (Cham: Palgrave Macmillan, 2020).

8 Sherene Razack, *Dark Threats and White Knights: The Somalia Affair, Peacekeeping, and the New Imperialism* (Toronto: University of Toronto Press, 2004); Sandra Whitworth, *Men, Militarism, and UN Peacekeeping: A Gendered Analysis* (Boulder, CO: Lynne Rienner Publishers, 2007).

9 Nina Wilén, « Female Peacekeepers' Added Burden », *International Affairs* 96, no 6 (novembre 2020): 1585-1602, <https://doi.org/10.1093/ia/iiaa132>.

L'Initiative Elsie a été critiquée de trois manières en lien avec son approche du genre. Premièrement, pour avoir simplifié à l'excès les objectifs du programme FPS visant à augmenter le nombre de femmes en uniforme en partant du principe que leur inclusion devrait faire progresser les questions de genre sous-jacentes au sein du projet de maintien de la paix. Et deuxièmement, les raisons invoquées par l'Initiative Elsie pour expliquer l'importance de la participation des femmes aux missions de paix les essentialisent de sorte que leur participation est utile en raison de ce qu'elles sont en tant que femmes, et non en raison de ce qu'elles font. Troisièmement, l'inclusion des femmes dans le but d'accroître l'efficacité des missions en promouvant mieux la paix suppose que les femmes sont plus empathiques et créent de meilleures relations avec les civils. Cette approche de l'efficacité du maintien de la paix simplifie à l'extrême les problèmes et transfère les responsabilités aux femmes au lieu de saisir l'occasion de s'enquérir des défis auxquels les missions de maintien de la paix sont confrontées en raison des barrières structurelles enracinées dans les stéréotypes sexués ou racialisés qui affectent, restreignent et augmentent l'échec des missions de maintien de la paix.<sup>10</sup>

L'inclusion des femmes dans les opérations de maintien de la paix ne permet pas, en soi, de comprendre la situation des femmes dans les lieux où la mission est déployée. Cette simplification suppose que les femmes constituent un groupe homogène pour qui le sexe est la principale source d'oppression.

---

10 Biskupski-Mujanovic Sandra, *Smart peacekeeping: Deploying Canadian women for a better peace?* International Journal. SAGE. <https://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1177/0020702019874791> (Pg.415,420)

Une telle conception ne tient pas compte du contexte historique et culturel, de l'effet des identités croisées et des différents rôles que les femmes jouent dans leurs propres sociétés.<sup>11</sup>

Malgré les défis et les critiques soulevés, l'Initiative Elsie constitue la dernière étape de l'engagement du Canada envers le maintien de la paix et, surtout, elle traduit une volonté de réforme. L'Initiative Elsie offre l'occasion de dépasser la perspective de l'efficacité qui propage une mentalité de guerrier en incluant les femmes dans les opérations de maintien de la paix afin de maximiser l'impact militaire. L'Initiative Elsie peut mettre en œuvre des perspectives sexospécifiques et une analyse antiraciste pour reconnaître la marginalisation des groupes qui ont été exclus de la définition des politiques de sécurité et des processus de consolidation de la paix dans le contexte national et international. En outre, l'Initiative Elsie peut être un mécanisme important pour la collecte de données sur la mise en œuvre du programme FPS. La collecte de données devrait notamment se concentrer sur le succès de l'inclusion des femmes dans les missions de maintien de la paix ainsi que les effets de leur inclusion sur les opérations de paix.

L'Initiative Elsie est l'occasion de reconnaître le lien entre les défis auxquels les femmes sont confrontées non seulement dans les opérations de maintien de la paix, mais également les multiples obstacles auxquels elles font face dans les forces armées. Ces deux facteurs sont étroitement liés, et il n'est pas possible de s'attaquer à l'un sans tenir compte de l'autre. Dans les forces armées, les

---

11 Biskupski-Mujanovic, 420.

femmes ont généralement été affectées à des fonctions proches des tâches domestiques (soins infirmiers ou cuisine) et des tâches administratives.<sup>12</sup> Outre la division sexuelle du travail, les budgets militaires ont tendance à sous-estimer l'importance des initiatives en faveur de l'égalité des sexes par rapport aux besoins logistiques et d'équipement. S'il est nécessaire de réduire les dépenses, les programmes d'égalité des sexes et d'inclusion culturelle sont les premiers à être supprimés ou réduits à une formation de deux semaines, étant donné qu'ils ne sont pas perçus comme faisant partie intégrante de la structure de l'institution, de ses tâches quotidiennes et de la socialisation de ses membres.<sup>13</sup> La division sexuelle du travail et le sous-financement constituent la réalité de l'inclusion de la dimension sexospécifique dans les forces armées et la réalité dans laquelle l'Initiative Elsie veut opérer ; elle doit reconnaître et s'attaquer à cette réalité.

Les recherches financées par l'Initiative Elsie contribuent à relever ces défis et à jeter les bases d'une transformation de la manière dont les forces armées abordent l'inclusion des femmes dans leurs contributions au maintien de la paix. Par exemple, l'International Peace Institute a publié des recherches sur les tabous et les préjugés auxquels sont confrontées les femmes soldats de la paix et qui contribuent à faire du maintien de la paix

12 Dominique Millette, Niko Block, Eli Yarhi, Tabitha Marshall, « Les femmes canadiennes et la guerre », en *l'encyclopédie canadienne*, consulté le 6 décembre 2021, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/les-femmes-et-la-guerre>.

13 Shoemaker et von Hlatky, 432.

un environnement de travail hostile,<sup>14</sup> et sur la remise en question des postulats sexistes qui cantonnent ces femmes en uniformes dans certains rôles.<sup>15</sup> Le Georgetown Institute for Women, Peace and Security a mené des recherches empiriques plus systématiques concernant l'impact des femmes soldats de la paix sur l'efficacité opérationnelle, soulignant leur importance pour l'engagement communautaire et la nécessité d'améliorer l'analyse sexospécifique dans le maintien de la paix.<sup>16</sup> Le Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité (DCAF) a réalisé une étude de base pour l'Initiative Elsie, qui met en évidence bon nombre de ces critiques et le manque de preuves dans certains domaines.<sup>17</sup> Ce centre s'est associé à plusieurs pays contribuant au maintien de la paix en vue d'élaborer une méthodologie rigoureuse permettant d'identifier une série d'obstacles à la participation des femmes

14 Lotte Vermeij, « Woman First, Soldier Second: Taboos and Stigmas Facing Military Women in UN Peace Operations » (New York: International Peace Institute, octobre 2020), <https://www.ipinst.org/2020/10/taboo-and-stigmas-facing-military-women-in-un-peace-operations>.

15 Gretchen Baldwin et Sarah Taylor, « Uniformed Women in Peace Operations: Challenging Assumptions and Transforming Approaches » (New York: International Peace Institute, 2020), <https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2020/06/2006-Uniformed-Women-in-Peace-Operations.pdf>.

16 Robert U. Nagel, Kate Fin, et Julia Maenza, « Gendered Impacts on Operational Effectiveness of UN Peace Operations » (Washington, DC: Georgetown Institute for Women, Peace and Security, mai 2021), <https://giwps.georgetown.edu/wp-content/uploads/2021/05/Gendered-Impacts-on-Operational-Effectiveness-of-UN-Peace-Operations.pdf>.

17 Marta Ghittoni, Léa Lehouck, et Callum Watson, « Initiative Elsie Sur Les Femmes Dans Les Opérations De Paix: Étude de Référence » (Genève: DCAF, 2018), <https://www.dcaf.ch/elsie-initiative-women-peace-operations-baseline-study>.



au maintien.<sup>18</sup> Cette méthodologie a été jusqu'à présent utilisée au Ghana<sup>19</sup> et en Uruguay.<sup>20</sup> Ces recherches et ces critiques sont essentielles pour atteindre les objectifs de transformation du programme FPS en ce qui concerne les femmes dans le maintien de la paix.

Lorsqu'il s'agit de s'attaquer au recrutement et à l'utilisation d'enfants comme soldats, et plus largement à la protection de l'enfance dans le cadre du maintien de la paix, il est important de considérer les améliorations de l'efficacité opérationnelle créées par l'augmentation de la proportion de femmes dans le maintien de la paix, sans pour autant instrumentaliser les femmes Casques bleus, ou s'appuyer sur des hypothèses essentialistes à caractère sexiste selon lesquelles le travail de protection des enfants est naturellement adapté aux femmes. Par exemple, un meilleur équilibre entre les sexes dans cadre du maintien de la paix améliore l'engagement communautaire et la collecte d'informations, qui sont importants pour le travail de protection des enfants.<sup>21</sup> Cependant, le fait de se concentrer uniquement sur les femmes en matière de protection de l'enfance peut pousser les femmes Casques bleus à jouer des rôles

---

18 Sabrina Karim et al., « Méthodologie MOWIP: Mesurer les Opportunités pour les Femmes dans les Opérations de Paix » (Genève: Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité, 2020), <https://www.dcaf.ch/mowip-methodology>.

19 Sabrina Karim et al., « Ghana Armed Forces MOWIP Report 2020 » (Genève: DCAF, 2021), [https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/Ghana\\_Armed\\_Forces\\_2020\\_MOWIP\\_Report.pdf](https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/Ghana_Armed_Forces_2020_MOWIP_Report.pdf).

20 Sabrina Karim et al., « Armed Forces of Uruguay MOWIP Report » (Genève: Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité, 2021), <https://www.dcaf.ch/uruguay-armed-forces-mowip-report-2020>.

21 Nagel, Fin, et Maenza.

basés sur leur sexe plutôt que sur leurs compétences et leur formation, les laissant ainsi insuffisamment préparées pour leur mission.<sup>22</sup>

## LES PRINCIPES DE VANCOUVER ET LE PROGRAMME ECA

Le programme ECA s'inspire fondamentalement du principe de la protection des enfants dans les régions en proie à des conflits armés. Malgré son introduction récente, il s'agit d'un programme qui a obtenu un large soutien ; même dans les endroits et les sociétés où les affrontements sont profonds, la protection des enfants est un point d'accord éthique. Toutefois, l'humanité a été témoin d'une violence croissante et d'une diversification des pratiques inhumaines à l'encontre des enfants dans les conflits armés. Le volume, la variété et l'intensité de ces pratiques montrent clairement que les enfants ne sont pas des dommages collatéraux dans les conflits, mais qu'ils font intentionnellement et systématiquement partie des conflits armés utilisés pour terroriser les civils, cibler certaines populations ethniques, causer des déplacements massifs de populations et engranger des bénéfices financiers grâce à l'esclavage moderne.

La protection internationale des enfants dans les conflits armés fait partie des préoccupations des Nations unies en matière de paix et de sécurité depuis 1996, date à laquelle le rapport intitulé « *Impact des*

---

22 Georgina Holmes, « Situating Agency, Embodied Practices and Norm Implementation in Peacekeeping Training », *International Peacekeeping* 26, no. 1 (janvier 2019): 55–84, <https://doi.org/10.1080/13533312.2018.1503934>.



*conflits armés sur les enfants* », <sup>23</sup> rédigé par Graça Machel, a été présenté à l'Assemblée générale. Ce document commence par présenter la situation alarmante des enfants dans les conflits armés. Dans ses conclusions, le rapport de Graça Machel condamne fermement la violence contre les enfants et appelle à des actions directes pour lutter contre l'exploitation des enfants dans les conflits armés.

*Les mauvais traitements et l'exploitation flagrante dont les enfants font l'objet en période de conflit armé peuvent et doivent être éliminés. Nous n'avons que trop longtemps affirmé que s'il est regrettable que les enfants soient impliqués dans les conflits armés, c'est inévitable. Cela n'est pas vrai. Si les enfants sont périodiquement impliqués dans les combats, c'est à la suite de décisions conscientes et délibérées des adultes. Nous devons contester chacune de ces décisions et réfuter le raisonnement vicié des milieux politiques et militaires, contester l'excuse de l'impuissance et nous opposer aux tentatives cyniques qui sont faites de présenter les enfants-soldats comme étant simplement les plus jeunes des "volontaires".* <sup>24</sup>

Au fil du temps, en s'appuyant sur le travail de la représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies pour le sort des enfants en temps de conflit armé, le Conseil de sécurité des Nations unies a accordé une attention croissante aux conditions inhumaines auxquelles sont confrontés les

23 Graça Machel. *Impact des conflits armés sur les enfants*. A/51/306, Nations Unies, 1996, [https://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/51/306&Lang=F](https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/51/306&Lang=F).

24 Machel.

enfants dans les conflits armés. Le Conseil a reconnu que la protection des enfants est une question importante pour le droit international relatif aux droits de la personne, le droit international humanitaire et le droit pénal ; le maintien de la paix de l'ONU et les négociations de paix. En 1999, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté la résolution 1261<sup>25</sup> qui attire l'attention sur l'impact néfaste des conflits armés sur les enfants et souligne les conséquences qui en résultent à long terme pour la paix, la sécurité et le développement. Sur cette base, le programme a établi (voir le tableau ci-dessous) une liste de six actions considérées comme étant des violations graves en vertu du droit relatif aux droits de la personne et du droit international humanitaire. En 2005, le Conseil de sécurité des Nations unies a mis en place un mécanisme de surveillance et de communication de l'information afin de surveiller, recenser et rendre compte de manière systématique des violations commises à l'encontre les enfants dans les conflits armés.

Les six violations graves considérées comme prioritaires par le Conseil de sécurité des Nations unies ne constituent pas une liste exhaustive des problèmes touchant les enfants dans les conflits armés. Elles constituent plutôt des domaines prioritaires pour le Conseil de sécurité des Nations unies, les Nations unies et les réseaux d'ONG. Ces six violations sont:

- Les meurtres et les mutilations d'enfants
- Le recrutement et l'utilisation d'enfants comme soldats
- Les violences sexuelles faites aux

25 Conseil de sécurité de l'ONU, résolution 1261 (1999), <https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&docid=49a3c58a2>.

enfants

- Les enlèvements d'enfants
- Les attaques contre les écoles et les hôpitaux
- Le refus d'accorder un accès à l'aide humanitaire

La protection des enfants dans les conflits armés représente un défi particulièrement complexe car les enfants qui vivent dans les zones de conflits armés sont souvent victimes de vulnérabilités préexistantes telles que la malnutrition, la maladie, les violences sexuelles et domestiques, la discrimination sexuelle et raciale. Les conflits armés ne font pas qu'exacerber ces vulnérabilités, mais ils créent également de nombreuses autres menaces découlant des conflits et de l'utilisation d'enfants dans les conflits.<sup>26</sup>

Résolution	Année
<a href="#">1261</a>	1991
<a href="#">1314</a>	2000
<a href="#">1379</a>	2001
<a href="#">1460</a>	2003
<a href="#">1539</a>	2004
<a href="#">1612</a>	2005
<a href="#">1882</a>	2009
<a href="#">1998</a>	2011
<a href="#">2068</a>	2012
<a href="#">2143</a>	2014
<a href="#">2225</a>	2015
<a href="#">2427</a>	2018

Les Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants-soldats constituent l'un des ajouts les plus récents au cadre

26 UNESCO, *The hidden crisis: Armed conflict and education*, Paris: UNESCO, 2011, <https://news.harvard.edu/wp-content/uploads/2016/02/190743e.pdf>.

international de protection des enfants en temps de conflit armé. En 2017, l'Institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité et le gouvernement du Canada ont co-élaboré les Principes de Vancouver, un ensemble d'engagements politiques approuvés par les États membres de l'ONU visant à prévenir le recrutement et de l'utilisation d'enfants comme soldats dans un contexte de maintien de la paix. Ces principes, qui reposent sur plus de dix années de recherche et d'expérience en matière de collecte des pratiques exemplaires sur la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants, s'adressent aux États membres de l'ONU, à leurs contingents militaires et leurs effectifs de police œuvrant dans le cadre des missions de maintien de la paix des Nations unies.

Selon le gouvernement du Canada, les Principes de Vancouver ont été élaborés à partir du cadre international actuel qu'il complète tout en comblant certaines de ses lacunes. Les États signataires s'engagent, entre autres, à :

- *Encourager l'intégration de mandats de protection des enfants aux opérations de maintien de la paix ;*
- *Donner la priorité à la prévention du recrutement d'enfants pendant la planification d'opérations de maintien de la paix ;*
- *S'attaquer aux signes avant-coureurs du recrutement d'enfants ;*
- *Procéder à la formation sur le terrain axée sur l'interaction avec des enfants-soldats et la prévention du recrutement ;*
- *Nommer des points de contact en matière de protection infantile dans l'ensemble des structures de commandement des missions, à la fois dans les forces armées et dans la police ;*

- *Mettre en place des mesures spécifiques concernant la détention des enfants ;*
- *Agir sans hésiter avec efficacité pour prévenir le recrutement des enfants conformément aux mandats et règles d'engagement ;*
- *Rendre compte systématiquement des sévices et violences graves à l'égard des enfants lors de conflits armés ;*
- *Enquêter et sanctionner toute violence à enfants par les agents du maintien de la paix ;*
- *Fournir un soutien psychologique aux agents du maintien de la paix ;*
- *Intégrer la protection des enfants aux accords de paix ;*
- *Diffuser les pratiques exemplaires ; et*
- *Reconnaître le rôle critique des femmes et des hommes dans la protection des enfants et la prévention du recrutement d'enfants comme soldats.*<sup>27</sup>

En novembre 2021, 105<sup>28</sup> États membres des Nations unies avaient souscrit aux Principes de Vancouver. Ces engagements complètent les traités et principes existants conçus pour prévenir les atteintes et les violences contre les enfants en temps de conflit armé et protéger leurs droits, notamment la Convention relative aux droits de l'enfant, son Protocole facultatif concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, les Principes de Paris et la Déclaration sur la sécurité dans les écoles. L'ampleur de l'impact des conflits

27 Gouvernement du Canada, « Les enfants et les conflits armés », consulté le décembre 2021, [https://www.international.gc.ca/world-monde/issues\\_development-enjeux\\_developpement/human\\_rights-droits\\_homme/armed\\_conflict-conflits\\_armes.aspx?lang=eng](https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/human_rights-droits_homme/armed_conflict-conflits_armes.aspx?lang=eng).

28 Gouvernement du Canada, « Les Principes de Vancouver », consulté le 6 décembre 2021, [https://www.international.gc.ca/world-monde/issues\\_development-enjeux\\_developpement/human\\_rights-droits\\_homme/principes-vancouver-principes.aspx?lang=eng](https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/human_rights-droits_homme/principes-vancouver-principes.aspx?lang=eng).

armés sur les enfants, ajoutée à toutes les vulnérabilités causées par les désavantages économiques, politiques, socioculturels et systémiques, représentent un défi écrasant. Des efforts conjoints sérieux et cohérents impliquant les programmes des Nations unies, les États membres et les ONG du monde entier sont nécessaires pour protéger les enfants dans les conflits armés. Le programme ECA comporte de nombreux thèmes transversaux au sein du Conseil de sécurité des Nations unies et du programme en matière de sécurité. Par conséquent, il est urgent d'identifier les domaines d'intérêt commun et les points clés pour maximiser la mise en œuvre et élaborer un système efficace de collecte de données sur les violations commises à l'encontre des enfants. Le programmes ECA nécessite également la mobilisation réelle des enfants dans les processus de consolidation de la paix en favorisant une participation active et à plusieurs niveaux des enfants et en promouvant des mécanismes globaux post-conflit visant leur intégration.

À propos de l'importance des données, la représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies pour le sort des enfants en temps de conflit armé (26 juillet 2021<sup>29</sup>) a recommandé d'accorder la priorité à la composition des données et au rappel des pratiques exemplaires, en déclarant :

*Les 25 dernières années ont été marquées par une évolution de la nature des conflits armés ainsi que celle des acteurs impliqués directement*

29 Nations unies, « Rapport de la représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies pour le sort des enfants en temps de conflit », A/76/231, 26 juillet 2021, [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/A\\_76\\_231\\_F.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/A_76_231_F.pdf).

*et indirectement dans ces conflits. En outre, de nouveaux sujets de préoccupation se font jour et requièrent une attention accrue. Par exemple, l'un des aspects souvent négligés concerne la ventilation des données, non seulement par âge et par sexe, mais aussi en fonction des besoins particuliers, notamment ceux des enfants souffrant d'un handicap. Il est essentiel d'aller au-delà de la simple analyse de données ventilées par sexe et de bien cerner les dimensions sexospécifiques que revêtent les violations graves, afin de mieux protéger les enfants dans les situations de conflit. Par ailleurs, les changements climatiques contribuent fortement à la détérioration de la situation des enfants touchés par les conflits, mais cet aspect n'a pas encore été pris en considération dans le cadre du mandat concernant les enfants et les conflits armés. Par conséquent, l'une des priorités de la représentante spéciale est d'investir davantage dans l'amélioration de la collecte, de l'analyse et de la gestion des données, pour faire en sorte que ces tendances, ainsi que celles qui sont nouvelles et se font jour, soient suffisamment étudiées et traitées dans le contexte du mécanisme de surveillance et de communication de l'information.*

Une autre priorité a consisté à identifier les leçons apprises et les pratiques exemplaires qui peuvent renforcer l'impact du mandat. Dans ce contexte, le Bureau de la représentante spéciale dirige l'élaboration d'un rapport consolidant les résultats et les recommandations des consultations régionales de haut niveau et de niveau technique sur la mise en œuvre du mandat

relatif aux enfants et aux conflits armés.

La représentante spéciale du secrétaire général de l'OTAN pour les femmes, la paix et la sécurité, Clare Hutchinson, décrit également, avec prudence, l'importance de la prise en compte du genre dans la protection des enfants en temps de conflit armé et pose une question pertinente qui éclaire l'analyse du Principe n°11 de Vancouver qui promeut l'intégration des femmes dans les opérations de maintien de la paix :

*Les Principes de Vancouver soulignent les "rôles distincts et cruciaux que jouent les hommes et les femmes dans la protection des enfants et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants comme soldats". Cependant, nous devons faire preuve de prudence en nous gardant de faire des présuppositions selon lesquelles le travail de protection des enfants est naturellement adapté aux femmes ; des présuppositions qui sont à la fois inexactes et dangereusement essentialistes. L'attention doit se porter sur la dimension sexospécifique des réponses à la protection de l'enfance. Dans quelle mesure les perspectives sexospécifiques peuvent-elles améliorer le cadre politique relatif aux enfants et aux conflits armés, ainsi que la réponse opérationnelle à la prévention et à la protection ?<sup>30</sup>*

Bien que le programme ECA n'ait pas fait l'objet d'autant d'attention ou de critiques de la part des universitaires que le programme

30 Clare Hutchinson, « Preface: Vancouver and Beyond: Reflection and Revision on Women, Peace and Security », *Allons-y: Journal of Children, Peace and Security* 5 (2021), <https://ojs.library.dal.ca/allons-y/article/view/10875>.



de FPS, il présente certains problèmes qu'il convient de relever. Comme nous le verrons en détail plus loin, ce programme repose uniquement sur l'idée de la protection des enfants, et ce, à partir d'un point de vue paternaliste qui considère les enfants exclusivement comme des victimes ayant besoin de protection. Une telle conception tend à nier l'agentivité des enfants et leur droit de participer aux décisions les concernant et de s'engager en politique, comme le stipule la CIDE. De plus, elle peut laisser passer des occasions de mieux les protéger, et elle élude facilement les questions relatives à la manière de composer avec les enfants qui exercent leur agentivité pour recourir à la violence.<sup>31</sup> De même, l'idée qui sous-tend la conception du programme ECA s'appuie largement sur une construction de l'enfance présentée comme étant universelle, naturelle et linéaire, allant de 0 à 18 ans. Cette approche, qui ignore les fondements eurocentriques de cette vision de l'enfance, occulte les différentes constructions locales de l'enfance et néglige les liens existants entre l'enfance, le genre, la race, les capacités, l'ethnicité, etc.<sup>32</sup>

## LES PROGRAMMES FPS ET ECA

Les Nations unies ont mis en place une foule de programmes importants sur les femmes et les enfants dans les conflits armés. Dans ce processus, les programmes ont généré de plus en plus de sujets à caractère multidimensionnel pour le Conseil de sécurité de l'ONU. Les programmes - FPS et ECA- ont plusieurs aspects communs où

31 Cecilia Jacob, « Children and Armed Conflict' and the Field of Security Studies », *Critical Studies on Security* 3, no 1 (2 janvier 2015): 14–28, <https://doi.org/10.1080/21624887.2015.1014675>.

32 Jana Tabak, *The Child and the World: Child-Soldiers and the Claim for Progress* (Athens, GA: The University of Georgia Press, 2020).

il peut avoir des synergies pour développer leur mise en œuvre et renforcer les efforts de consolidation de la paix. En outre, le lien entre les programmes FPS et ECA offre une occasion de partage de données, de recherches conjointes et de plaidoyer commun. Cependant, la fusion des deux programmes doit également être faite avec prudence dans la mesure où il existe toujours le risque de simplifier à l'excès les femmes et les enfants dans les conflits armés en les plaçant sous le signe de la victimisation, et donc de mal représenter les deux programmes.

Les deux programmes ont été établis et promus dans le but de protéger la population civile et en reconnaissant les graves conséquences des conflits armés sur les femmes et les enfants par le biais de pratiques prédatrices insidieuses et délibérées. L'ONU et le Conseil de sécurité de l'ONU sont confrontés à deux défis fondamentaux dans la mise en œuvre de ces programmes : premièrement, le déficit d'intégration et de participation active des femmes et des enfants dans la préservation, la résolution et le maintien de la paix. La promotion de l'agentivité des femmes et des enfants ouvre la voie à une conversation sur le sens d'une protection et d'une participation réelles. Deuxièmement, l'ONU, son Conseil de sécurité et les États membres doivent s'efforcer de coordonner les différents programmes, organismes et institutions qui travaillent à la mise en œuvre des programmes FPS et ECA. La plupart du temps, ces actions se déploient en vase clos et sont en compétition permanente pour le peu de ressources disponibles.

Dans ce contexte, l'Institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité a organisé une



table ronde ouverte au public afin d'analyser et d'identifier les tensions existantes entre les programmes FPS et ECA, ainsi que leurs points de convergence dans le contexte de la participation canadienne aux missions de maintien de la paix. Cette conversation reconnaît la réalité selon laquelle les deux programmes partagent de nombreuses pièces du puzzle multidimensionnel du programme de paix et de sécurité dans le contexte mondial. De plus, il existe des possibilités de trouver les aspects clés autour desquels les programmes FPS et ECA peuvent œuvrer ensemble dans le but de représenter et d'améliorer la mise en œuvre des deux programmes.

## MÉTHODOLOGIE DE LA TABLE RONDE

Le 18 août 2021, l'Institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité a organisé une table ronde sur les femmes, la paix et la sécurité (FPS) ainsi que les enfants et les conflits armés (ECA). Plus de soixante (60) professionnels du secteur de la sécurité, du gouvernement, du monde universitaire et de la communauté internationale du développement ont participé à la table ronde afin de partager leur expertise. La table ronde a débuté par une allocution d'ouverture et un débat de spécialistes. Ensuite, les participants ont pris part à des groupes de discussion animés par des modérateurs. La table ronde s'est terminée par un résumé des recommandations stratégiques découlant des groupes de discussion.

Clare Hutchinson, la représentante spéciale du secrétaire général de l'OTAN pour les femmes, la paix et la sécurité, a prononcé une allocution à l'ouverture de l'événement. Mme Hutchinson a parlé de l'importance des programmes FPS et ECA, en mettant l'accent sur les points d'intersection entre les deux. Cependant, elle a également souligné les risques d'un amalgame entre les deux programmes ; même si les programmes FPS et ECA peuvent bénéficier d'une réflexion stratégique commune, leur fusion ne fera que nuire à leur efficacité.

Après l'allocution d'ouverture, Catherine Baillie Abidi, la directrice de la recherche et de l'apprentissage à l'Institut Dallaire, a animé un panel de trois experts qui ont partagé leurs commentaires sur les programmes FPS et ECA ainsi que les résultats de leurs recherches.

Dustin Johnson, conseiller en recherche à l'Institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité, a présenté ses recherches sur la participation des femmes au maintien de la paix. Les conclusions préliminaires de M. Johnson soulignent notamment que les organisations ne peuvent pas faire des suppositions selon lesquelles certains rôles conviennent à certaines personnes en raison de leur sexe. Au contraire, tous les participants au maintien de la paix devraient recevoir une formation adéquate en fonction du rôle qu'ils jouent.

Vanessa Brown, professeure adjointe au Centre d'excellence Dallaire pour la paix et la sécurité au sein de l'Académie canadienne de la défense, a présenté ses recherches sur les "facteurs favorables" au sein des institutions qui appliquent un programme de

sécurité plus inclusif. Mme Brown formule les recommandations selon lesquelles, pour développer les facteurs favorables, les institutions de sécurité doivent :

- remettre en question les structures d'inégalité qui leur sont inhérentes ;
- réformer leur « mentalité de guerrier » qui définit leur identité en tant que force de combat; et
- étudier leurs programmes de formation afin d'identifier les biais institutionnels

La dernière intervenante, Jennifer Klot, de Policy & Praxis for Social Change, a parlé des défis auxquels sont confrontés les programmes FPS et ECA au niveau institutionnel de l'ONU. Elle a fait remarquer que les racines féministes et de démilitarisation du programme FPS sont fondamentalement incompatibles avec le mandat du Conseil de sécurité de l'ONU qui autorise l'action militaire. Mme Klot a également partagé plusieurs leçons qui peuvent être tirées de l'histoire des programmes FPS et ECA, en particulier la nécessité pour les défenseurs du féminisme de participer aux institutions existantes et de mener des réformes.

Après le débat des spécialistes, les participants ont été répartis en quatre (4) groupes. Chacun de ces groupes, animé par un modérateur, a été invité à débattre d'une des trois questions concernant les liens entre les programmes FPS et ECA :

1. Comment l'augmentation de la participation réelle des femmes au maintien de la paix peut-elle améliorer la protection des enfants, et comment réaliser cet objectif sans instrumentaliser le genre ou négliger la contribution des hommes à la protection des enfants ?
2. Quelles sont les leçons à tirer des 20

premières années du programme FPS pour une approche de la protection de l'enfance plus transformationnelle et qui tient compte des sexospécificités ?

3. Quels sont les principales zones de tension et de complémentarité, entre le programme FPS, et l'amélioration de la protection des enfants dans le maintien de la paix et la prévention des violations de leurs droits ?

Pour conclure, les groupes se sont réunis pour partager les points clés de leur discussion, les éléments de politique à mettre en œuvre et les points à retenir, à savoir :

1. La mise en œuvre des programmes FPS et ECA doit davantage mettre l'accent sur l'utilisation pratique, sur le terrain, d'une analyse sexospécifique et intersectionnelle qui interroge les valeurs et les préjugés institutionnels et personnels, le développement historique des systèmes d'oppression tels que le patriarcat et le colonialisme. De même, cette mise en œuvre doit favoriser la participation réelle des femmes au maintien de la paix.
2. La formation et l'éducation sont essentielles pour faire évoluer les cultures au sein des forces armées et façonner des identités et des pratiques militaires plus adaptées au maintien de la paix et à la protection de l'enfance. En outre, elles doivent fournir aux praticiens le contexte historique, les connaissances et les compétences nécessaires pour comprendre et appliquer une analyse sexospécifique et intersectionnelle dans leur travail.
3. La collaboration entre les différents praticiens, les différents organismes

et entre les deux programmes est essentielle pour améliorer leur mise en œuvre, s'appuyer sur leur complémentarité et faire un meilleur usage des ressources limitées sans concurrence. Ce travail doit se faire en reconnaissant les tensions existantes au sein des programmes et entre eux.

4. Les relations entre les significations de la protection, de la participation et de la prévention doivent être mieux comprises, examinées et développées. Un retour aux racines féministes et antimilitaristes du programme FPS s'avère important pour rendre les deux programmes plus préventifs en s'attaquant aux causes profondes des conflits sur les plans politique et sexospécifique et en remettant en question la militarisation de ces deux programmes, tout en reconnaissant le rôle des forces armées dans le maintien de la paix et le fait que la force peut être nécessaire. La participation des enfants doit être mieux reconnue et facilitée, et le secteur humanitaire a beaucoup à offrir dans ce domaine en terme d'apprentissage.

# ALLOCUTION D'OUVERTURE DE CLARE HUTCHINSON

*Je vous remercie de m'avoir invitée à me joindre à vous aujourd'hui. Je suis particulièrement heureuse de participer à cette conversation, car elle est cruciale, et de pouvoir parler du lien entre le programme « Enfants et conflits armés » (ECA) et le programme « Femmes, paix et sécurité » (FPS) – auxquels je suis personnellement attachée – au sein desquels j'ai eu le privilège de travailler autour des personnes excellentes qui mettent en œuvre ces programmes sur le terrain.*



*C'est un moment poignant pour moi, car j'achève à la fin de ce mois mon mandat en tant que représentante spéciale du secrétaire général de l'OTAN pour les femmes, la paix et la sécurité. Je m'intéresse à l'évolution de l'OTAN concernant ces deux programmes et, comme vous le savez tous, le programme ECA et le programme FPS relèvent de la sécurité humaine. Je suis heureuse d'avoir participé à la création de l'Unité [Sécurité humaine] en 2019. Cette unité couvre également des questions concernant la traite des êtres humains, les violences sexuelles liées aux conflits, la protection des civils et la protection des biens culturels. À l'OTAN, nous avons pensé que cela nous permettrait d'avoir une approche plus globale et robuste de la protection. Pourtant, bien qu'il s'agisse de mandats interdépendants, chaque programme doit être autonome et l'est effectivement. Nous devons tenir compte de l'orientation unique et exceptionnelle de chaque programme. Les femmes, la paix et la sécurité ainsi que les enfants et les conflits armés sont devenus des thèmes transversaux importants, non seulement pour l'ONU mais aussi pour l'OTAN. Il existe d'importants chevauchements dans les programmes relatifs à la protection ; l'objectif étant de mettre en évidence les vulnérabilités des groupes de population qui sont en danger dans les conflits armés.*

*Le programme FPS s'appuie sur le mandat du programme ECA et la protection des civils. Aujourd'hui, les programmes FPS et ECA ont la même pertinence et la même importance pour toutes les organisations, y compris l'OTAN. Nous nous focalisons sur l'objectif de protéger les femmes et les enfants au détriment des principes et des procédures spécifiques relatifs à la prévention et à la protection. Ces programmes, qui tirent tous les deux leurs origines du droit international humanitaire et du droit relatif aux droits de la personne, ont été étudiés et mis en œuvre en parallèle si bien qu'ils sont potentiellement complémentaires. Cependant, ils présentent des différences importantes. Le lien existant entre FPS et ECA peut conduire à*

des contradictions et à la fragmentation, et des tensions directes entre les deux programmes ont été constatées. Forte de mon expérience passée dans le maintien de la paix et de mon travail actuel à l'OTAN, je considère ces tensions comme étant des rivalités fraternelles et amicales, mais les spécialistes des questions concernant les femmes, la paix et la sécurité reconnaissent que les femmes ne sont pas des enfants. Ces spécialistes sont souvent prompts à ignorer l'inclusion de la question des enfants et des conflits armés dans la même discussion, en raison du danger d'essentialiser les femmes. De même, les experts des questions relatives aux enfants et aux conflits armés critiquent l'approche féministe absolue concernant des sujets tels que les violences sexuelles, qui occultent les hommes, les garçons ainsi que des pratiques telles que le bacha bazi en Afghanistan.

L'essor des programmes de protection spécialisés, qui a également permis l'évolution de la question des violences sexuelles dans les conflits armés, a aussi favorisé le cloisonnement ou la fragmentation du mandat de protection. Au lieu de répondre de manière globale aux besoins de protection, on a vu apparaître un système de rapports et de structures multiples qui se chevauchent et qui, parfois, ont créé des tensions supplémentaires. Au fil des ans, les programmes ECA et FPS sont devenus primordiaux et essentiels pour les opérations de tous les organismes présents sur le terrain, y compris l'OTAN et l'ONU. En novembre 2017, le Canada a lancé les Principes de Vancouver qui sont axés sur la protection des enfants et le maintien de la paix, mais ils reconnaissent tout particulièrement la contribution des femmes au maintien de la paix et les rôles cruciaux que les femmes peuvent jouer dans la protection des enfants. L'Initiative Elsie fournit également ce type d'appui. Nous devons cependant faire preuve de prudence en nous gardant de faire des présuppositions selon lesquelles le travail de protection des enfants est naturellement adapté aux femmes. Ces hypothèses sont non seulement inexactes mais aussi très dangereuses. L'intention d'instaurer la parité des sexes et d'augmenter le nombre de femmes, aussi bien civiles qu'en uniforme est particulièrement importante. Toutefois, nous devons faire preuve de prudence et ne pas associer cette idée à l'efficacité du mandat du programme ECA. Ce programme n'est pas une affaire de femmes, et la responsabilité de garantir la protection des enfants n'est pas non plus une question de femmes. Le Conseil de sécurité traite à la fois les préoccupations relatives aux FPS et aux ECA comme des questions de sécurité, ce qui permet de les aborder non seulement avec des outils de prévention mais aussi par le biais de mesures de sécurité proactives. Cette démarche est importante dans la mesure où les mandats de ces deux programmes stipulent précisément qu'ils constituent des questions de sécurité qui engagent la responsabilité de tout un chacun. La question que nous devons nous poser est de savoir dans quelle mesure les perspectives sexospécifiques peuvent améliorer le cadre du programme ECA et ce que nous pouvons faire davantage sur le plan opérationnel pour intégrer la dimension sexospécifique et les préoccupations concernant les femmes, la paix et la sécurité dans la prévention et la protection.

Au fil des ans, nous avons beaucoup appris de la mise en œuvre de ces deux mandats. Nous devons nous servir des enseignements que nous avons tirés pour mieux relever les défis fu-



turs. D'autres événements à l'instar de cette [table ronde] seront les bienvenus, car il n'est pas courant de réunir les esprits brillants, les réflexions et les opinions sur ces deux programmes. Bien évidemment, le Canada et d'autres pays ont joué un rôle déterminant dans le lancement et la mise en œuvre de ces deux programmes tout en faisant preuve d'un grand leadership sur des questions concernant les femmes, la paix et la sécurité, ainsi que les enfants et les conflits armés. En tant que pays qui assure la présidence des « Amis de la 1325 » et du Groupe des amis sur les enfants et les conflits armés à New York pour l'ONU et à Bruxelles pour l'OTAN, le Canada m'a particulièrement soutenue, ainsi que mon équipe à l'OTAN.

Le soutien continu et accru des nations sera encore plus important à l'avenir, en particulier pour reconnaître les identités uniques de ces mandats. La fusion de tous ces mandats, en particulier les programmes FPS et ECA, dans ce que le maintien de la paix a souvent appelé « les mandats qui ressemblent à un arbre de Noël », ne fera que nuire à l'efficacité de ces deux programmes. Cependant, nous devons mener une réflexion stratégique commune car cela ne peut que nous être bénéfique. En effet, alors que nous nous remettons de la pandémie de COVID-19 - ou que nous apprenons à vivre avec elle - et que nous devons faire face à de nouveaux défis fiscaux, il sera essentiel d'identifier les points de convergence et de divergence de ces programmes.

La formation et l'éducation demeurent un des moyens les plus efficaces d'informer les militaires et les civils sur leurs rôles et leurs responsabilités. À ce sujet, le mandat du programme ECA a incroyablement bien réussi, [c'est-à-dire] les personnes qui ont travaillé sur la formation et le développement de la formation. À mon avis, ce succès s'explique par le fait que le message du programme ECA a toujours été cohérent. Il s'agit d'une expérience que la formation relative au programme FPS devrait davantage appliquer et elle pourrait même s'inspirer de l'exemple du programme ECA, étant donné que le message du programme FPS est un peu confus et n'est pas toujours bien ciblé.

Le point commun de la lutte contre les violences sexuelles fait partie du terrain d'entente et nous pouvons l'offrir, collectivement, comme une approche globale entre les deux mandats. À l'OTAN, la création de l'Unité Sécurité humaine a permis d'accueillir l'ensemble des mandats transversaux. Toutefois, cette situation est également devenue litigieuse et l'on craint que tous les mandats ne perdent leur identité. Je ne pense pas qu'il en ait été ainsi à l'OTAN ; cette démarche a été très utile. En fait, cette approche a permis de rehausser le statut des programmes ECA et FPS en assurant une complémentarité tout en préservant leurs identités distinctes.

Nous avons également appris qu'il est important d'intégrer automatiquement les programmes dans la planification des missions, d'affecter des fonds et de déployer des conseillers spécialisés. En effet, le rôle des conseillers en matière de genre a suivi le déploiement des conseillers à la protection de l'enfance. Les premiers conseillers en matière de genre dans les

*opérations de maintien de la paix ont été déployés en 2003. La modélisation qui a été faite s'est avérée incroyablement efficace. Ensuite, plus tard, le déploiement des conseillers pour la protection des femmes a été reproduit pour les conseillers à la protection des enfants. Nous avons beaucoup de points communs du point de vue de l'identité, et nous pouvons apprendre beaucoup les uns des autres.*

*Enfin, je pense que le rôle de la représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies sur le sort des enfants en temps de conflit armé a été indispensable au succès du mandat. Je pense qu'il s'agit d'une expérience que le programme FPS devrait également reproduire. Au lieu de diviser les programmes en protection et en participation, il faut les réunir pour qu'il y ait une réponse robuste et globale au travail que nous faisons dans le cadre du programme FPS en examinant les pratiques exemplaires qui ont pris forme au sein du programme ECA.*

*Je voulais juste encadrer la réflexion sous l'angle des programmes FPS et ECA, sur la base de mon expérience avec ces deux entités et consciente de ce que, bien que nous disposions d'un cadre solide, il reste toujours beaucoup de travail à accomplir. Le fait d'essayer ensemble de trouver des moyens d'aller de l'avant et des façons dont nous pouvons apprendre les uns des autres est toujours la meilleure approche et celle-ci nous préparera certainement à affronter les nombreux défis auxquels nous serons confrontés au cours des prochaines années.*

*Mesdames et Messieurs, je vous remercie grandement de votre attention et de l'invitation. Je suis particulièrement heureuse d'avoir été ici, et je vous souhaite d'avoir des échanges fructueux.*

# RÉSUMÉ DES PRÉSENTATIONS

La table ronde, modérée par la Catherine Baillie Abidi, directrice de la recherche et de l'apprentissage à l'Institut Dallaire, portait sur les développements en matière de recherche, de politique et de pratique des programmes FPS et ECA. Les liens ou les critiques sur la façon dont les deux programmes abordent le genre et l'enfance, ainsi que les implications pour la politique, sont largement inexistantes. Par conséquent, les débats se sont concentrés sur l'implication et la protection des femmes et des enfants dans les conflits armés et ainsi que sur les tensions et les complémentarités existant entre les deux programmes. Pour mener la conversation et présenter certains des principaux points de cette discussion, l'Institut Dallaire a invité trois intervenants possédant une expérience en matière de politique et de recherche à présenter leurs résultats et leurs expériences.

***Dustin Johnson** est conseiller à la recherche à l'Institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité, et doctorant en recherche sur la paix et le développement à l'Université de Göteborg. Ses travaux portent sur le genre et la protection des enfants dans les missions de maintien de la paix de l'ONU.*



M. Johnson a présenté les recherches en cours à l'Institut Dallaire sur le genre et la protection des enfants dans le cadre du maintien de la paix de l'ONU. Les approches antérieures relatives à l'intégration des femmes dans les opérations de maintien de la paix soulèvent le risque d'instrumentaliser la participation des femmes lorsqu'il s'agit de la protection de l'enfance, en se basant sur une hypothèse sexiste selon laquelle les femmes sont plus aptes à travailler avec les enfants. Une telle présupposition ne tient pas compte de la diversité des expériences

**« Nous devons continuellement veiller à ce que [le choix de la bonne personne pour la protection de l'enfance soit fait] sur la base des personnes qui possèdent les bonnes compétences, qui ont reçu la bonne formation, qui sont en bonne position pour mener ce travail, et ne pas simplement supposer que quelqu'un est la bonne ou la mauvaise personne sur la base de son sexe. »**

vécues par les femmes, de la contribution de la formation et du développement des compétences, et du fait que le travail de protection des enfants pourrait être adapté aux hommes. Il existe également un manque de reconnaissance de l'agentivité et de la participation des enfants à la protection dans le programme ECA, ce qui peut conduire les soldats de la paix à manquer de meilleures façons de protéger les enfants contre le danger. Dans l'ensemble, cette recherche vise à fournir une approche plus systématique et empirique destinée à éclairer les politiques et les pratiques sur cette question. Cette recherche est basée

sur l'analyse de documents et des guides de formation de l'ONU, des entrevues avec des militaires, des policiers et des agents civils du maintien de la paix. Les premières conclusions sont les suivantes : i) les politiques et documents existants ont tendance à essentialiser les femmes, mais les plus récents changent d'approche ; ii) le genre est important dans la protection de l'enfance, mais il n'est pas toujours l'unique facteur ou le plus important; iii) l'interaction avec l'âge, la culture et l'organisation est importante ; iv); l'établissement et le maintien de relations de confiance sont essentiels; v) les compétences et les traits de personnalité peuvent être développés par la formation et sont importants dans la pratique de la protection de l'enfance; et vi) les femmes et les hommes sont nécessaires pour ce travail et il est important d'avoir des équipes mixtes.

**Vanessa Brown** est universitaire et sociologue militaire spécialiste des questions de genre et intersectionnelles. Elle est en outre professeure adjointe au Département des études de défense du Collège des Forces canadiennes et œuvre au Centre d'excellence Dallaire pour la paix et la sécurité. Mme Brown facilite l'apprentissage de niveau supérieur dans le cadre des programmes de formation des officiers supérieurs offerts par le Collège des Forces canadiennes. Elle enseigne dans le vaste domaine de la sociologie militaire, du genre et de la sécurité, du leadership militaire, des opérations et des politiques. Ses recherches et ses publications portent sur le genre, l'intersectionnalité et l'(in) sécurité dans le domaine de la formation militaire professionnelle et la dynamique sociale institutionnelle des Forces armées canadiennes.



La présentation de Mme Brown s'est concentrée sur les conditions favorables qui façonnent les organisations militaires telles que les Forces armées canadiennes et sur la façon d'introduire des changements destinés à modifier leur culture afin de prévenir les dommages et d'améliorer leur contribution à la paix et à la sécurité internationales, en particulier en ce qui concerne les efforts de facilitation des programmes FPS et ECA. Parmi les conditions favorables abordées dans sa présentation figurent :

- *L'objectif et l'identité de l'organisation* – Chaque organisation a un objectif et une identité uniques en lien avec son action et ses objectifs. La raison d'être et l'identité d'une organisation sont façonnées par des facteurs sociaux, politiques, économiques et historiques qui peuvent évoluer dans le temps en réponse à des contextes changeants. L'identité et le but de l'organisation sont influencés par des systèmes de pouvoir qui se renforcent mutuellement, notamment la construction du genre, la racialisation, la colonialité et les luttes historiques entre divers groupes dans les sociétés. Il est essentiel d'identifier les relations de pouvoir pour changer les



conditions.

« La mise en place de conditions favorables qui facilitent les programmes ECA et FPS implique un virage nécessaire au sein des organisations. Ce virage signifie que des mesures sont prises pour examiner d'un œil critique les systèmes, les structures, les processus et les cultures organisationnels qui peuvent constituer des obstacles au travail de paix et de sécurité. »

- *La socialisation institutionnelle* – En ce qui concerne la culture organisationnelle, les membres des Forces armées canadiennes en particulier passent par un processus de socialisation institutionnelle afin de se conformer aux conceptions dominantes de l'identité et de l'objectif militaires. Cette socialisation a des répercussions sur la façon dont les militaires perçoivent leurs rôles et leurs responsabilités en matière de paix et de sécurité. Étant donné que l'identité et l'objectif militaires peuvent changer en fonction du contexte, la perception de la nature de l'armée (force de combat ou force de maintien de la paix) est importante. Par exemple, l'établissement d'un objectif de combat pour l'armée peut influencer la façon dont les militaires composent avec les populations locales, les organisations de la société civile et les partenaires. De même, l'établissement d'une identité de guerrier dans l'armée peut influencer les priorités de formation professionnelle militaire, du développement professionnel et de la formation.
- *La formation et l'éducation* – La sensibilisation aux luttes historiques

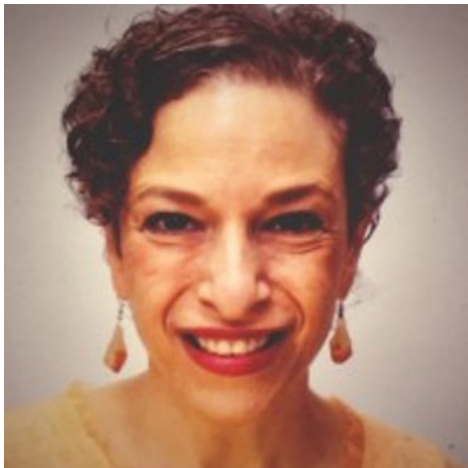
dans les contextes canadiens (et locaux) peut être utile pour comprendre la façon dont l'armée et d'autres organismes ont été façonnés traditionnellement, quels préjugés institutionnels il peut y avoir concernant le genre, les femmes et la diversité, et comment l'objectif et les identités des organisations pourraient être façonnés différemment, en particulier autour des principes du programme FPS tels que l'inclusion, la participation significative, l'égalité, les droits de la personne et l'équité. Pour contribuer efficacement aux programmes FPS et ECA, une bonne compréhension des constructions en matière de genre et d'âge dans les sociétés est nécessaire.

L'apprentissage des luttes historiques dans les sociétés et leur relation avec les constructions fondées sur le genre et l'âge peuvent aider à mettre en place les conditions favorables afin que les organisations facilitent la réalisation des programmes FPS et ECA. Pour l'armée, cet enjeu implique un regard critique sur la culture militaire telle qu'elle se manifeste à travers la socialisation militaire et les conceptions dominantes de l'identité et de l'objectif militaires. L'apprentissage de l'application des théories féministes et de la théorie critique de la race, ainsi que des outils analytiques tels que l'ACS+ (analyse comparative entre les sexes Plus, un instrument critique utilisé par le gouvernement canadien pour comprendre la façon dont les facteurs expérientiels et identitaires influencent les positions relatives de pouvoir et de risque des personnes) permet de s'assurer que les contributeurs à la paix et à la sécurité n'appliquent pas des approches universelles à des problèmes



nécessitant des solutions sur mesure.

***Jennifer Klot** compte plus de 25 années d'expérience au sein des Nations unies, où elle a œuvré pour faire avancer l'égalité des sexes, les droits de l'enfant et l'action humanitaire. Aux Nations unies, elle a dirigé le rapport d'experts indépendants de Graça Machel sur l'impact des conflits armés sur les enfants (1996) et l'évaluation des experts des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité (2002). Ces rapports ont donné lieu à des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies sur les enfants et les femmes. Mme Klot a été conseillère principale sur le genre, la sécurité et le VIH/sida au Conseil de recherche en sciences sociales, vice-présidente de la santé du Social Impact Exchange, et elle a été nommée représentante de Plan International auprès des Nations unies. Elle est l'associée fondatrice de Policy & Praxis for Social Change.*



La présentation de Mme Klot a permis d'analyser les perspectives internationales concernant la promotion de la protection des civils dans les années 1990 et certaines caractéristiques structurelles qui ont conduit à un cadre pour les programmes FPS et

ECA, en identifiant les points généraux qui ont un impact sur ces deux programmes. Par exemple, il existe

**« Si l'on considère la prévention dans le contexte du Conseil de sécurité et des enfants, je pense que nous reconnaissons que les actions menées dans le cadre du maintien de la paix sont beaucoup plus protectrices en un sens, bien qu'elles disposent des aspects préventifs, les opérations de paix ne s'attaquent forcément pas aux causes profondes et aux moteurs des conflits ou à leur incidence sur les enfants. »**

des incompatibilités significatives entre la théorie et les approches féministes et décoloniales visant à faire avancer un programme de paix et de sécurité, et le contexte de l'ONU, qui est organisé institutionnellement et bureaucratiquement comme des cloisons qui séparent les droits de la personne, l'économie, le social, le développement, l'action humanitaire, etc. Au sein de l'ONU, les programmes axés sur les femmes et les filles sont répartis entre les fonds et les programmes, entre ONU Femmes, le FNUAP et l'UNICEF. Les organismes et les programmes de l'ONU se chevauchent et présentent d'énormes disparités en matière de financement. En outre, il est important d'analyser l'élan politique sous-jacent et les raisons qui motivent les programmes. Le programme ECA était plus orienté vers la protection, tandis que le programme FPS était plus radical, visionnaire et ambitieux, remettant en question la base de l'ensemble du projet de consolidation de la paix. Dans ces points de critique, Mme Klot a identifié cinq tensions entre les programmes qui nécessitent un examen plus approfondi :

- *Le manque d'institutionnalisation du programme FPS* : a conduit à la marginalisation des mécanismes sexospécifiques au sein de l'ONU, et en particulier au niveau opérationnel dans les pays, et à l'échec de l'intégration des considérations liées à l'égalité des genres. En l'absence d'une entité opérationnelle significative pour soutenir le programme FPS, il n'est pas possible de répondre aux aspirations de ce programme.
- *L'agentivité des femmes* : la tension autour de l'agentivité et la représentation des femmes principalement comme des victimes ignorent le pouvoir des femmes à participer et à mener des solutions. Dans certains contextes, il existe une fausse dichotomie entre l'agentivité et la victimisation, comme dans le contexte du droit humanitaire, où ces catégories dynamisent des actions et des ressources différentes en combinaison avec la façon dont l'ONU est organisée pour se concentrer uniquement sur la victimisation des femmes. Les questions relatives à l'agentivité se présentent différemment dans le programme ECA, et ont été largement marginalisées, là où les enfants sont censées être des victimes sans agentivité et là où l'enfance est censée être universelle plutôt qu'en partie dépendante du contexte. Cette situation peut créer des tensions dans l'œuvre de consolidation de la paix lorsque l'agentivité des enfants est négligée, ou que les compréhensions locales de l'enfance ne sont pas prises en compte.
- *L'intégrité corporelle des femmes* :

la violence sexuelle, la santé et les droits sexuels et reproductifs, et toute discussion sur l'impact des conflits sur les enfants et les femmes exigeront la prise en compte de l'intégrité corporelle des femmes. Les femmes se sont battues pendant des décennies pour élargir le programme de la paix et de la sécurité afin d'y inclure toutes les formes de violences à l'égard des femmes. Le fait de ne pas inclure ces formes de violences limite le programme ECA à un type de violence particulier, perpétré par des acteurs particuliers, à un moment particulier.

- *La représentation et la participation des femmes* : la représentation et la participation des femmes aux institutions de paix et de sécurité ne sont pas un indicateur de l'égalité des sexes, mais elles le sont devenues à bien des égards. Nous comptons le nombre de femmes comme indicateur de l'incidence sur l'égalité des sexes alors qu'il n'existe aucune preuve réelle de la validité de cette mesure. Cette situation nous éloigne de la mesure des effets et des résultats réellement souhaités. En outre, nous occultons le rôle des hommes, à la fois comme gardiens et comme ouvreurs de portes. Les hommes doivent être pris en compte afin de s'attaquer aux structures de pouvoir sous-jacentes qui empêchent la participation significative des femmes.
- *La prévention* : l'approche de l'antimilitarisme féministe ainsi que la paix et la sécurité ne sont pas entièrement compatibles avec le rôle du Conseil de sécurité, qui est souvent réduit à autoriser une action

militaire. Pourtant, les perspectives de l'antimilitarisme féministe ont contribué à éclairer le caractère particulièrement vaste du programme de paix et de sécurité afin d'envisager la consolidation de la paix et d'autres mesures préventives. L'un des principaux points à l'ordre du jour des féministes en termes de désarmement a été éclipsé, même si l'accès aux armes reste le facteur le plus important qui façonne la vie des femmes et des enfants dans les conflits. Et, si l'on considère la prévention dans le contexte du Conseil de sécurité, les opérations de paix ne s'attaquent souvent pas aux causes profondes des conflits qui touchent les enfants.

En guise de conclusion, Mme Klot a identifié les leçons tirées de la mise en œuvre des programmes ECA et FPS qui montrent leurs faiblesses et leurs forces. Le programme ECA possède une communauté épistémique plus forte et plus soudée et une meilleure compréhension partagée. Le langage et les connaissances partagés permettent de réunir les aspects politiques, techniques et pratiques des enfants, de la paix et de la sécurité. À l'inverse, il existe une forte séparation entre les travaux universitaires et les aspects politiques et pratiques du programme FPS. Le programme ECA a démontré une compréhension plus opérationnelle et tactique de la protection de l'enfance par rapport au programme FPS, notamment dans les domaines de l'alerte rapide, de la collecte de données et de la formation. Du point de vue du programme FPS, il n'est pas possible de sous-estimer le rôle des mouvements et organisations de femmes et leur importance pour faire avancer le programme au niveau national. Une meilleure coopération internationale entre ces mouvements peut

contribuer à faire avancer le programme au niveau international. En outre, nous devons intégrer le féminisme dans les organisations internationales et les bureaucraties qui sont au centre de ces programmes, plutôt que de le laisser à l'extérieur, aux défenseurs et aux activistes.

# DISCUSSIONS EN TABLE RONDE

Plus de soixante (60) professionnels issus du monde universitaire, du gouvernement et d'organisations de la société civile ont participé à la table ronde pour partager leur expertise au sujet des tensions et des possibilités existantes entre les programmes FPS et ECA. Après la table ronde, les participants ont été répartis en quatre groupes de travail et chaque groupe a examiné l'une des questions suivantes :

## Prévention

- Quels sont les principaux points de tension, et de complémentarité, entre le programme FPS, et l'amélioration de la protection des enfants dans le maintien de la paix et la prévention des violations de leurs droits ?

## Participation

- Comment l'augmentation de la participation significative des femmes au maintien de la paix peut-elle améliorer la protection des enfants, et comment ce travail peut-il se faire sans instrumentaliser le genre ou négliger les contributions des hommes à la protection des enfants ?

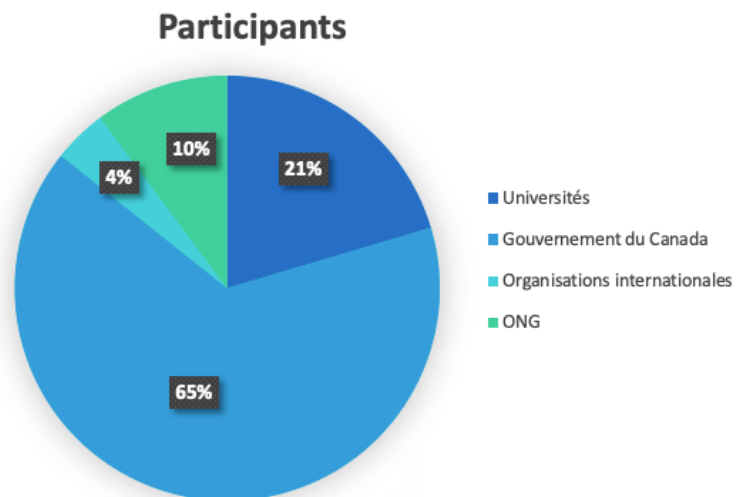
## Protection

- Quelles leçons devons-nous tirer des 20 premières années du programme FPS en vue d'une approche de la protection qui se veut plus transformationnelle et qui tient davantage compte du genre ?

Deux groupes ont examiné les questions relatives à la protection.

## COMPOSITION DU PUBLIC

Les participants étaient composés de représentants d'universités, du gouvernement du Canada, d'ONG et d'organisations internationales afin de favoriser des échanges entre chercheurs, praticiens et décideurs. Ce fut une occasion d'analyser l'application des programmes FPS et ECA à partir d'une opinion éclairée et de différents niveaux de mise en œuvre. Le tableau suivant représente la répartition des participants :



## RECOMMANDATIONS & RÉSUMÉS DES DISCUSSIONS

Les discussions de la table ronde ont mis en évidence de multiples tensions et possibilités au sein des programmes FPS et ECA et entre eux. Quatre points clés sont ressortis des discussions :

### Amélioration de l'analyse intersectionnelle du genre

S'appuyant sur les discussions des panélistes, les participants ont souligné la nécessité pour les praticiens d'avoir les connaissances et les compétences

nécessaires pour mettre en œuvre une analyse intersectionnelle du genre plus ancrée historiquement et contextuellement dans leur travail. Les personnes qui œuvrent quotidiennement dans le domaine de la protection de l'enfance, du maintien de la paix et de l'intégration des considérations liées à l'égalité des genres, avec des « bottes sur le terrain », doivent comprendre la pertinence de leur travail, et la façon d'appliquer une analyse intersectionnelle du genre dans leur pratique quotidienne. Les approches actuelles ont tendance à être trop descendantes et n'écoutent pas les personnes qui œuvrent sur le terrain, ou ne font pas en sorte que leurs expériences se répercutent sur l'élaboration des politiques.

Plusieurs facteurs sont importants pour améliorer la manière dont l'analyse et l'intégration des considérations liées à l'égalité des genres sont réalisées. S'il est important de comprendre les facteurs macro-structurels qui affectent la construction du genre et les structures de pouvoir, les praticiens doivent comprendre leurs manifestations locales, spécifiques au contexte, et les dynamiques locales qui affectent les relations de genre. Dans le cas contraire, les praticiens risquent d'appliquer des compréhensions plus générales et universelles qui peuvent masquer des dynamiques importantes ou ne pas refléter les réalités locales. Une compréhension historique de la construction du genre et des autres structures de pouvoir est également nécessaire. Les inégalités sociales ne se forment pas de manière naturelle ; elles sont plutôt créées par des processus sociaux et historiques. Une telle compréhension améliore l'analyse des sexospécificités en montrant comment ces structures de pouvoir naissent, évoluent dans le temps et fonctionnent. Cette situation peut

améliorer la compréhension de la manière dont les femmes et les hommes contribuent à la protection de l'enfance, sans s'appuyer sur l'essentialisation ou l'instrumentalisation du genre, ni placer les praticiens dans des rôles qui ne leur conviennent pas. Elle aide également les praticiens à comprendre que les constructions du genre peuvent rendre les femmes plus aptes à accomplir certaines tâches liées à la protection de l'enfance que les hommes dans un certain contexte, mais celui-ci sera influencé par d'autres aspects de l'identité, de la personnalité, des compétences et de la formation.

Pour améliorer l'utilisation de l'intersectionnalité dans l'analyse sexospécifique, il importe d'aller au-delà des approches telles l'ACS+ qui traitent l'identité comme un élément additif pouvant être désagrégé. Bien qu'il s'agisse d'un début, cette approche ne permet pas de comprendre comment d'autres constructions identitaires sont liées au genre (et vice versa, par exemple comment la construction du genre est liée à la race) et comment ce lien ne peut être dissocié. Cela nous ramène à l'une des premières formulations de l'intersectionnalité de Kimberlé Crenshaw, qui a démontré que les expériences de discrimination à l'encontre des femmes noires aux États-Unis ne pouvaient être traitées de manière adéquate par les mouvements de défense des droits des femmes ou des droits civils, car la discrimination à laquelle elles sont confrontées est due au fait que les femmes noires sont des femmes noires, et non pas



des femmes ou des Noires.<sup>33</sup> En particulier, dans le cadre international de la mise en œuvre des programmes FPS et ECA, il est également important de prendre en compte les héritages coloniaux de pouvoir, de connaissances et de discrimination qui imprègnent encore une grande partie du travail de maintien et de consolidation de la paix, d'aide humanitaire et de développement. Une approche intersectionnelle aide à remettre en question les façons dont le colonialisme a façonné le système international moderne et, surtout pour les États colonisateurs comme le Canada, et elle est nécessaire pour interroger et affronter la colonisation en cours ainsi que la relation entre la politique intérieure et étrangère.

Bien qu'il soit important d'accorder une attention particulière aux femmes et aux façons dont elles sont affectées par les structures de pouvoir patriarcales,<sup>34</sup> les programmes FPS et ECA, ainsi que les efforts plus larges concernant le genre en matière de paix et sécurité, doivent également aborder la question des hommes et des masculinités. Les identités guerrières masculines promues dans de nombreuses armées constituent un obstacle majeur à la participation significative des femmes au maintien de la paix et contribuent à l'exploitation et aux sévices sexuels perpétrés par des soldats de la paix. Il est également important de mieux prendre

---

33 Kimberlé Crenshaw, « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics », *University of Chicago Legal Forum* 1989, no. 1 (1989), <http://chicagounbound.uchicago.edu/uclf/vol1989/iss1/8>.

34 Hannah Wright, « " Masculinities Perspectives": Advancing a Radical Women, Peace and Security Agenda? » *International Feminist Journal of Politics* 22, no 5 (2020): 652–74, <https://doi.org/10.1080/14616742.2019.1667849>.

en compte les rôles positifs que les hommes peuvent jouer dans le cadre du programme ECA. Par exemple, certains enfants peuvent être plus à l'aise avec un soldat de la paix, et des modèles masculins positifs peuvent influencer sur les décisions des enfants concernant l'adhésion à un groupe armé ou l'abandon de ce dernier. Le fait d'impliquer à la fois les femmes et les hommes améliore de manière significative la diversité des perspectives et des expériences dont les soldats de la paix s'inspirent, et contribue à remettre en question les hypothèses selon lesquelles les femmes sont naturellement plus aptes à protéger les enfants.

De telles approches sont pertinentes pour la mise en œuvre des programmes ECA et FPS, et l'âge doit être considéré comme étant une structure de pouvoir dans l'analyse intersectionnelle. En reliant le besoin de comprendre le contexte local, les structures de pouvoir et la construction sociale de l'identité, nous devons reconnaître que l'enfance n'est pas seulement une réalité psychologique et physiologique, mais une forme d'identité. L'enfance est comprise de différentes manières selon les endroits, et la façon dont notre système international considère un enfant comme toute personne de moins de 18 ans découle d'une construction occidentale de l'enfance. Pour mieux répondre aux besoins de protection et de participation des enfants dans différents endroits, nous devons comprendre les façons dont les enfants et les communautés dans lesquelles ils vivent considèrent l'enfance. Dans le même temps, la mise en œuvre du programme ECA n'a pas toujours pris suffisamment en compte la question du genre, et il convient de considérer comme point de départ les expériences et les besoins différents (et similaires) des filles,

des garçons et des enfants de sexe différent.

### La formation et l'éducation comme clé de la transformation

La formation et l'éducation, en particulier pour le personnel militaire œuvrant dans le cadre du maintien de la paix, ont été considérées comme étant essentielles pour permettre la transformation de la participation significative des femmes au maintien de la paix et pour améliorer les approches du genre dans la mise en œuvre des programmes ECA et FPS. Comme l'a mentionné Mme Brown, la formation et l'éducation sont un site clé de socialisation institutionnelle à l'identité et à l'objectif des forces armées, contribuant à la formation de différentes expressions de l'identité militaire. De même, en relation avec le point ci-dessus, une meilleure formation et une meilleure éducation sont essentielles pour fournir aux praticiens, qu'ils soient militaires ou civils, la compréhension et les outils dont ils ont besoin pour produire une analyse sexospécifique plus contextuelle et intersectionnelle.

Une pédagogie efficace, qui aborde le contexte historique, les structures de pouvoir dans la société, les préjugés et les identités ainsi que la façon dont ils sont pertinents sur le terrain pour la pratique, est nécessaire. Il s'agit d'un effort continu et à long terme, car les identités et les attitudes d'organisations fortement culturelles, telles que les forces armées, sont lentes à changer, et ces efforts se heurteront à des résistances car ils vont souvent à l'encontre de ce que de nombreux soldats ont appris tout au long de leur carrière. Si la formation et l'éducation sont essentielles pour transformer la culture sexospécifique de l'armée et d'autres institutions, elles sont insuffisantes en

soi. D'autres mesures sont également nécessaires, comme l'amélioration de la rétention des femmes soldats et la garantie d'une bonne représentation des femmes dans la chaîne de commandement et dans les rôles non traditionnels.

### Collaboration

La collaboration entre les individus de différentes organisations et entre les programmes ECA et FPS a été soulignée comme étant une approche clé pour améliorer la mise en œuvre et la complémentarité des ces programmes. Au niveau individuel, la collaboration et les contacts entre les différents praticiens sont importants pour la mise en œuvre complémentaire et le partage de renseignements. Les praticiens doivent avoir la personnalité et les compétences adéquates, tandis que la communication, les mandats clairs et les règles d'engagement doivent être améliorés. Les différences de cultures et de points de vue entre les organisations peuvent être un obstacle à la collaboration, comme des compréhensions différentes de ce que le programme FPS implique, ou des compréhensions culturelles différentes des sexospécificités et de l'enfance. La formation et l'éducation, telles qu'elles ont été soulignées ci-dessus, sont importantes pour aborder ce problème et doter les praticiens des capacités et des compétences nécessaires pour cerner différentes cultures institutionnelles.

Le financement limité de la mise en œuvre des deux programmes constitue également un problème majeur que la collaboration peut contribuer à résoudre. En particulier, dans les contextes de maintien de la paix, le financement des programmes ECA et FPS est faible et en diminution. Malgré leurs

mandats complémentaires, les programmes et les organisations qui s'y rattachent sont souvent en compétition pour les mêmes petits montants de financement. Bien qu'une pression politique de haut niveau soit nécessaire pour augmenter les fonds disponibles, et que les commandants opérationnels du maintien de la paix doivent comprendre la nécessité de disposer d'agents et de points de contact spécialisés dans les questions de genre et de protection de l'enfant, une meilleure collaboration entre les programmes et les organisations de mise en œuvre peut contribuer à maximiser l'impact des fonds disponibles.

La collaboration doit être éclairée par la compréhension des tensions existantes au sein des mandats et entre eux, y compris l'importance de l'agentivité et de la participation des femmes au programme FPS qui remet en question l'amalgame avec les enfants en tant que victimes ; comment aborder le genre, les femmes, les hommes et les diverses identités de genre dans chaque programme ; comment poursuivre et améliorer les complémentarités entre les programmes lorsqu'il s'agit de violences sexuelles et sexistes, sans réduire le programme FPS à la seule focalisation sur ce point ; s'assurer qu'un meilleur lien entre les programmes ne repousse pas les femmes dans des rôles traditionnels tels que la prise en charge des enfants ; et les tensions, en particulier dans le programme FPS, mais aussi dans le programme ECA, concernant la militarisation de la participation et de la protection.

### **Relation entre protection - participation - prévention**

Pour améliorer la complémentarité et la mise en œuvre des programmes FPS et ECA, il

importe de répondre à des questions sur les formes de protection que nous privilégions et la manière dont elles sont mises en œuvre, sur la manière d'intégrer davantage la participation significative des enfants au programme ECA et sur ce que nous entendons par prévention dans les deux programmes. Les participants ont discuté d'un large éventail de questions relatives à ce thème commun.

La mise en œuvre des programmes ECA et FPS a souvent été militarisée, en mettant l'accent sur la protection physique des enfants par les soldats de la paix, par exemple, ou en augmentant la proportion de femmes dans les forces armées. Un tel accent néglige les racines profondes du programme FPS, qui a eu pour moteur des organisations féministes antimilitaristes. En ce qui a trait à l'avenir des programmes FPS et ECA, il est nécessaire de réexaminer les appels au désarmement et à la démilitarisation. Cette démarche attire l'attention sur l'idée que nous devrions chercher à empêcher la guerre d'éclater en premier lieu, plutôt que de chercher simplement à améliorer ses effets sur les femmes et les enfants, et de se demander si les réponses axées sur la sécurité en matière de protection des enfants ou de prévention des violations des droits de la personne pendant les conflits armés sont les meilleures réponses. Comme nous l'avons vu plus haut, les identités guerrières masculines promues dans de nombreuses armées sont mal adaptées au travail de maintien de la paix, mais dans la pratique, le recours à la force est encore parfois nécessaire dans les contextes de maintien de la paix pour protéger les enfants ou les civils de manière plus générale. Cette situation soulève la question de savoir si nous pouvons avoir des soldats de la paix avec

les compétences, la formation et le mandat pour utiliser la force, tout en démilitarisant les programmes FPS et ECA et en travaillant sur les causes profondes des conflits.

La notion et le langage de la protection ont également été évoqués. La protection tend à mettre en place des structures de pouvoir problématiques et une relation binaire entre le protecteur et le protégé. Comme nous le verrons plus loin, il existe également une tension entre la protection et la participation, et l'accent mis sur la protection (comme cela semble particulièrement évident dans le programme ECA) peut limiter l'espace de participation. Les organisations humanitaires utilisent de plus en plus le langage de la sauvegarde au lieu de celui de la protection, ce qui peut être un moyen de mieux conceptualiser la protection comme étant intégrée dans l'ensemble d'une organisation, étant la responsabilité de tout le personnel plutôt qu'une simple fonction spécialisée, et de souligner que les efforts de protection doivent être globaux, stratifiés et spécifiques au contexte. La connaissance de la culture, de la structure sociale et de l'histoire du lieu est essentielle pour s'assurer que la protection est mise en œuvre de manière sensible, car ne pas le faire peut la rendre moins efficace ou même involontairement nuisible.

Alors que la participation est un élément clé du programme FPS, le programme ECA repose exclusivement sur la protection. Il est fondé sur l'hypothèse d'un manque d'autonomie des enfants, ce qui a été largement remis en question dans les recherches universitaires sur l'enfance et d'autres domaines. Il est de plus en plus reconnu, notamment dans le secteur humanitaire, que les enfants ont le droit à la participation (comme le stipule la Convention relative aux droits de l'enfant)

et que leur participation significative est importante pour améliorer leur protection. La participation consiste principalement à consulter les enfants, de manière non centrée sur les adultes, au sujet de leurs besoins et de leurs désirs, et à veiller à ce que les programmes s'y adaptent. Cette participation doit être menée avec soin afin de ne pas nuire aux enfants ou de ne pas les exposer à de grands risques du fait de leur participation. Cependant, le fait de ne pas permettre la participation des enfants constitue un préjudice, car cela viole leurs droits. Cela soulève également la question de savoir comment aborder la participation des enfants en dehors du cadre de la protection, notamment en raison des différentes conceptions culturelles de la fin de l'enfance et de ce qu'il est approprié pour les enfants de faire, ou lorsque les enfants exercent leur agentivité de manière négative, par exemple en rejoignant un groupe armé ou une force armée.

La participation est également essentielle pour aborder la mise en œuvre des programmes FPS et ECA de manière intersectionnelle. Les femmes et les enfants ne sont pas des groupes homogènes, et ils ont des besoins, des expériences et des désirs différents, en partie en raison des divisions fondées sur le sexe, la race, la classe, l'ethnicité, les capacités et d'autres aspects. Reconnaître l'importance et créer un espace de participation - avec les femmes et les enfants - est un travail nécessaire pour être efficace et intelligent dans la prévention des conflits, et dans la création d'une culture de protection tout en reconnaissant l'agentivité qui renforce le pouvoir des femmes et des enfants en leur permettant de bâtir une paix durable.

## « Rien sur nous sans nous »

« Nihil de nobis, sine nobis » est un slogan utilisé pour communiquer l'idée qu'aucune politique ne devrait être décidée par un représentant sans la participation pleine et directe des membres du groupe ou des groupes concernés par cette politique.

# CONCLUSION

L'Institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité s'engage à créer des ponts entre les chercheurs, les praticiens, les gouvernements et les communautés afin de renforcer les mécanismes de protection des enfants touchés par les conflits armés. La table ronde FPS et ECA a offert aux participants qui représentaient divers secteurs, l'occasion de se réunir pour examiner les défis et les possibilités entourant les programmes FPS et ECA. Les tensions clés et les leçons apprises ont été partagées entre les secteurs.

Les recommandations issues des discussions de la table ronde se concentrent sur l'importance de renforcer les analyses intersectionnelles des inégalités qui se manifestent dans les contextes de conflit ; le besoin d'identifier et d'élaborer des stratégies pratiques pour faire avancer la mise en œuvre des programmes FPS et ECA; les possibilités de renforcer la façon dont nous mesurons le succès en relation avec le travail de prévention et de protection ; et le besoin de mieux comprendre les complexités de l'agentivité et de la protection, du genre et de l'enfance. Dans tous les échanges, il a été reconnu la nécessité de décoloniser les approches de la mise en œuvre des programmes FPS et ECA.

Vingt ans se sont écoulés depuis l'adoption de

la résolution 1325 et vingt-cinq ans depuis les travaux précurseurs de Graça Machel, qui a jeté les premières bases du programme ECA. Si des travaux importants ont permis de faire progresser notre compréhension du genre, de l'enfance et de la consolidation de la paix, il reste encore beaucoup à faire. Les liens entre les programmes FPS et ECA offrent un espace pour accélérer notre compréhension collective de la protection, de la participation et de la prévention et créent des possibilités importantes pour construire une meilleure communication et une complémentarité stratégique entre les acteurs. Comme Graça Machel l'a si passionnément déclaré :

**« L'impact des conflits armés sur les enfants doit être le souci de chacun et est la responsabilité de chacun. »**

Le 18 août 2021

Une conversation a été amorcée – Elle n'est pas terminée



**« L'impact des conflits armés sur les enfants doit être le souci de chacun et est la responsabilité de chacun. »**

INSTITUT  
DALLAIRE



ENFANTS  
PAIX  
SÉCURITÉ



DALHOUSIE  
UNIVERSITY



# REMERCIEMENTS

---

L'Institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité tient à remercier chacun des orateurs et des participants qui ont assisté à la table ronde, en y consacrant leur temps et leur expertise. Nous nous réjouissons d'une collaboration future et de la poursuite de cette conversation.

## ALLONS-Y

Publiée depuis 2016, la publication annuelle de l'Institut Dallaire Allons-y : Journal of Children, Peace & Security traite de tous les aspects de la mise en œuvre des Principes de Vancouver.

[En savoir plus](#)